

ROBERT DEMOULIN

Nationalité et Equilibre

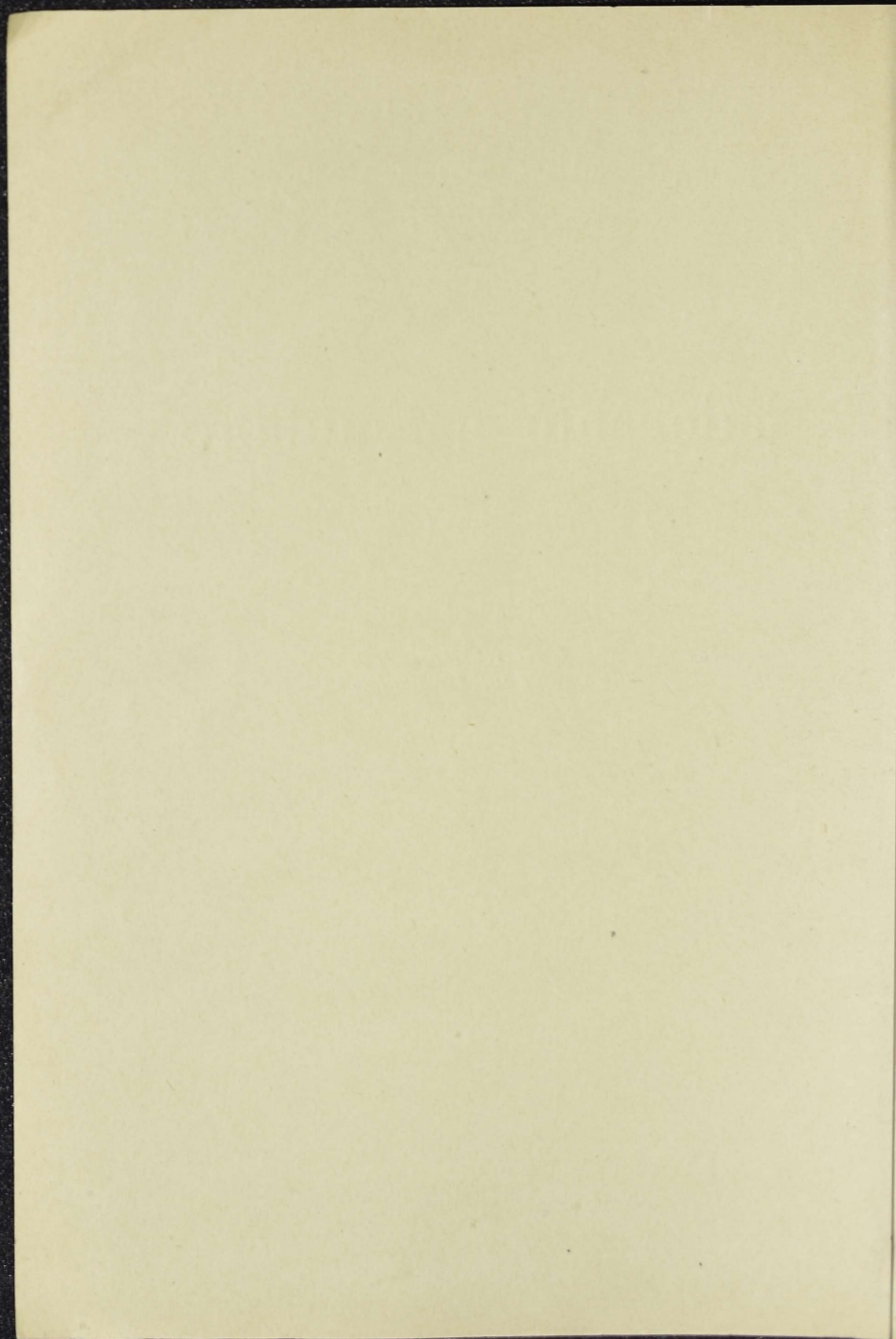
Extrait du volume :

L'EUROPE
DU XIX^e ET DU XX^e SIÈCLE

★ ★



Casa Editrice Dott. CARLO MARZORATI
MILANO — via privata Borromei, 1 B/7



Nationalité et Equilibre

1. *Le conflit des nationalités et de l'équilibre européen*: a) Dirigeants des jeunes nations belge et grecque et bâtisseurs des unités allemande et italienne face aux Puissances; b) Attitude de l'Angleterre, arbitre de l'équilibre; c) Les opinions publiques devant la conciliation des exigences nationales et de la stabilité internationale: les espoirs démesurés et les appétits insatiables; d) Frontières stratégiques et plébiscites; e) Les Institutions internationales et l'équilibre européen; les Eglises; f) La première Internationale. Les pacifistes; g) Vers le nationalisme. — 2. *Importance reconnue par l'unanimité des historiens aux mouvements des nationalités*: a) L'histoire sous le signe du présent; b) Les contributions des juristes et des sociologues; c) Du rôle des Grands Hommes. L'influence des forces économiques et sociales; d) Les phénomènes d'opinion; langues et nationalités; le rôle des idées; e) Historiens et théoriciens de l'équilibre; f) Les tâches de l'avenir. — *Bibliographie.*

1. — L'histoire du XIX^e siècle, en Europe, est dominée par la grande poussée de groupes humains qui s'efforcent de faire coïncider les nationalités et les Etats, de former des Etats-Nations. Le principe des nationalités, lentement conçu et diversement énoncé, visait à la transformation radicale de l'équilibre européen si laborieusement établi au Congrès de Vienne.

En 1815, la régénération de l'Europe, souhaitée par quelques esprits hardis, dont l'enthousiasme sera vite refroidi, aurait demandé un bouleversement tant de l'Europe échafaudée par Napoléon que de l'Europe d'Ancien Régime, celle-là que les maîtres de l'heure désiraient restaurer. Le conflit s'annonçait aigu. Il ne fera que s'envenimer au cours du siècle. En 1870, cependant, un nouvel équilibre finira par être atteint. Deux Etats-Nations se sont alors constitués dont un, l'Allemagne, domine l'Europe; quant à l'autre, l'Italie, son unification transforme l'aspect du bassin méditerranéen. Les mouvements nationaux « sécessionnistes », eux, n'ont pas eu avant la fin de la première guerre mondiale une réussite aussi éclatante. Cependant, en 1830 la Belgique s'est séparée violemment de la Hollande et l'effritement de l'Empire ottoman a libéré la Grèce, la Serbie et la Roumanie.

La stabilité de l'Europe a été menacée par des créations unitaires, par la constitution d'Etats nationaux puissants, aussi bien que par l'éclatement du royaume des Pays-Bas, et la désagrégation de l'Empire ottoman. Mais,

après 1870, le II^e Reich a été pendant vingt ans un élément de stabilisation, l'Italie unifiée n'a pas déchaîné de guerre et la neutralité belge n'a été violée qu'en 1914. La naissance de la Grèce a certes modifié les rapports de force dans le bassin oriental de la Méditerranée mais il faudra l'effervescence nationaliste dans les Balkans au début du XX^e siècle pour amener la montée des périls.

Si l'enfantement des Etats-Nations a été difficile, les ajustements nécessaires se sont produits et un nouvel équilibre a été atteint. Les menaces ne sont sorties pour cet équilibre que de l'appétit de puissance des nations unitaires, de l'excès de l'esprit national, du nationalisme, plus exactement de l'impérialisme. L'annexion de l'Alsace-Lorraine contre le vœu des populations marquait le début de ces excès. Dans l'autre cas, les ruptures d'équilibre sont issues de l'émiettement des Etats, de la « Balkanisation » de l'Europe. En 1870, nous ne sommes pas encore entrés dans cette phase de l'histoire de notre continent.

a) Les contemporains ont-ils eu une vue claire des antinomies qui opposent nationalité et équilibre? Se sont-ils rendu compte de l'importance fondamentale qu'il y avait à prévenir les conflits, qui risquaient de surgir de l'application de ce principe révolutionnaire? Ont-ils tenté une œuvre de conciliation ou se sont-ils satisfaits d'une politique « au jour le jour », en espérant que le temps arrangerait les choses?

On n'a pas écrit l'histoire des avatars du concept d'équilibre européen au XIX^e siècle. L'équilibre est une « affaire de pure opinion que chacun interprète suivant ses vues et ses intérêts particuliers » (1). S'agit-il uniquement de « répartition de forces qui empêche à tout Etat de dicter des lois à tous » (2), du maintien « d'une balance de forces de nature à prévenir la domination d'un seul sur tous? » (3), de « l'union des faibles contre le fort » (4), ou bien d'un savant dosage entre les forces de *tous* les Etats pour maintenir la paix? En 1814 la seconde définition est la seule satisfaisante: la coalition a brisé Napoléon mais l'ajustement des acquisitions entre toutes les puissances est le vrai problème. La préoccupation de l'équilibre des forces soigneusement pesées a dominé la diplomatie européenne de la retraite de Russie au lendemain de Waterloo. Il ne s'agissait point seulement de superficie, de richesses économiques, de valeurs stratégiques des territoires, le degré de civilisation importait autant que le nombre de têtes

(1) CHARLES DUPUIS, *Le principe d'équilibre et le Concert européen, de la paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras*, Paris 1909, p. 39.

(2) *Ibid.*, p. 7.

(3) *Ibid.*, p. 12.

(4) E. NYS, *Le Concert européen et la notion du droit international*, in « Revue de Droit international », 1899, 2^e série, t. 1, p. 280.

d'habitants. Les « Grands » du temps ont constamment cette idée à l'esprit; depuis 1813, c'est la Loi et les Prophètes. Le Concert européen veut maintenir la paix, paix étouffante pour les jeunes nationalités qu'on a dédaignées au Congrès. Les préambules des traités et la correspondance diplomatique en fournissent de nombreuses preuves (*).

Les hommes, mêlés intimement aux luttes nationales des années 1815-1870, n'ont pas philosophé autour de l'idée d'équilibre, mais dans leurs démarches ils ont été constamment influencés par les problèmes d'équilibre.

Le soulèvement de l'hétairie suivi de la révolte populaire grecque est le premier sursaut national. Les plus intelligents des rebelles avaient une culture politique et ils apercevaient les répercussions du soulèvement sur les relations internationales. Leurs liens étaient étroits avec de nombreux milieux russes. L'appui de la grande nation orthodoxe était espéré, mais le tsar restait perplexe: comment agir vis-à-vis de ses frères en religion, révoltés contre leur souverain légitime. Le 27 avril 1822, le gouvernement d'Epidaure s'adressait aux puissances européennes et justifiait la révolte. L'assemblée avait lancé aussi un appel à la jeune république américaine. L'attitude des puissances dicte la politique extérieure des rebelles, et c'est ainsi que les Grecs firent le dur apprentissage de l'équilibre européen.

Les jeunes Belges qui défendirent à Londres, devant l'aéropage des « Cinq Grands » et à Bruxelles devant les membres du Congrès national des solutions modérées, étaient conscients de la nécessité de rétablir, après la scission brutale avec les provinces du Nord, un équilibre dans l'Europe occidentale, acceptable pour toutes les puissances. J. B. Nothomb, esprit clairvoyant, Joseph Lebeau, ministre avisé, Sylvain Van de Weyer, diplomate subtil, ont beaucoup réfléchi à la notion d'équilibre (*). La crainte qu'ils éprouvèrent d'un partage du pays, solution commode pour les Cabinets, les a tenaillés. Le choix de Léopold de Saxe-Cobourg est guidé par ces réflexions. Les sacrifices que l'Europe réclame, ces hommes d'Etat sont résignés à les faire: « Si pour nous réconcilier avec l'Europe et amener la reconnaissance de la Belgique et de son Roi, des sacrifices de territoire et d'argent sont reconnus indispensables et qu'il n'y ait pas d'alternative que de céder ou de s'exposer à une lutte, trop inégale pour ne pas

(5) LÉONCE DONNADIEU, *La théorie de l'équilibre*, Paris 1900, ch. III, pp. 108-162, et CH. DUPUIS, *op. cit.*, ch. IV, pp. 45-62.

(6) Le discours de J. B. Nothomb, habitant le premier village-frontière attribué au roi Guillaume I^{er} lors de la discussion du traité des XXIV Articles, le 26 octobre 1831, est remarquable: « Le traité de paix qui nous est soumis peut être considéré sous trois rapports: par rapport aux deux provinces qu'il sacrifie, par rapport à la Belgique qu'il constitue; enfin, par rapport à l'Europe qui le dicte... Je ferai donc violence à ma douleur: me dépouillant de ma qualité de Luxembourgeois et de Belge, je prendrai celle d'Européen ».

être insensée, avec les grandes puissances, la Constitution belge ne fait nul obstacle à de telles concessions; elle a même positivement prévu le cas où des cessions de territoire seraient faites » (7), voilà ce qu'écrivait le ministre des Affaires étrangères aux membres d'une mission officielle auprès du Prince en avril 1831.

Aux prises avec les soubresauts des jeunes nations, les maîtres de l'Europe entendent faire respecter le principe d'équilibre. Le nouvel Etat grec est soutenu mais surveillé par les grandes puissances, tandis que les interminables délibérations de la Conférence de Londres manifestent clairement les appréhensions et les espoirs que la reconnaissance de l'Etat belge suscitait dans les chancelleries quant au maintien de l'équilibre. La neutralité imposée à la Belgique est le meilleur indice de ces préoccupations. La France était satisfaite de ne plus voir Guillaume d'Orange à Bruxelles, mais l'Angleterre l'était aussi d'avoir empêché une annexion que la gauche française réclamait. Les puissances du Nord avaient perdu une bataille diplomatique, mais elles se consolaient en s'avouant qu'elles avaient du moins évité le pire. Si la carte de 1815 était modifiée, la France n'avait pas agrandi ses frontières.

Dans la deuxième phase du mouvement nationalitaire qui aboutit à la constitution des deux grands Etats-Nations allemand et italien, de 1848 à 1870, le souci de ne point bouleverser l'harmonie des rapports entre les puissances sans y apporter de remèdes, a-t-il traversé la pensée des dirigeants allemands et italiens et ont-ils mis une particulière énergie à construire un nouvel équilibre, satisfaisant pour des voisins que devait inquiéter un accroissement aussi considérable de la puissance allemande et italienne?

La politique de Bismarck est un effort patient dans ce sens. L'organisation nouvelle de l'Europe centrale est à ses yeux une exigence fondamentale. La place que la Prusse y prend au détriment de l'Autriche-Hongrie, ne ruine pas la stabilité de l'Europe. Le seigneur de Varzin veut créer au contraire un nouvel équilibre, à ses yeux plus rationnel. Bismarck n'a que du mépris pour le principe des nationalités. Il n'a pas le culte de l'Allemagne, mais celui de la Prusse. Conservateur, il reste partisan de la politique des Cabinets et méprise l'opinion publique. La transformation de l'Europe qu'il prépare minutieusement ne doit pas répondre aux exigences des droits nationaux. On sait assez son admiration de la force. Les grandes questions ne peuvent être résolues que *ferro et igni*. Mais ce profond réaliste sait trop bien que les puissances ne peuvent pas rester indifférentes au conflit austro-prussien pour la domination de l'Allemagne aussi

(7) JOSEPH LEBEAU, *Souvenirs personnels*, Bruxelles 1886, p. 136.

tisse-t-il sur toute l'Europe ses filets entrecroisés. La subtilité et l'adresse insigne du grand diplomate prussien réussirent à concilier à la Prusse, selon les nécessités et les opportunités, les faveurs de tel ou tel Etat. Le chef-d'œuvre bismarckien est d'avoir fait accepter, par ceux-là que la domination prussienne en Allemagne fera plus tard trembler, des marchés et des combinaisons dont naîtra leur ruine.

Chez Bismarck, il n'y a point de conflit « nationalité-équilibre » : le problème ne se pose pas puisqu'il ne reconnaît pas les droits des peuples à disposer d'eux-mêmes. Son attitude en 1863 à l'égard des Polonais est significative, comme l'oubli du plébiscite dans le Schlesvig du Nord après 1866. Mais ce Prussien est trop profondément allemand pour ne pas réagir avec passion à toute revendication étrangère sur des terres allemandes en 1866.

La ténacité de Cavour dans sa lutte contre les particularismes et les adversaires de l'expansion de la monarchie de Savoie dans l'ensemble de la Péninsule est inspirée aussi par ce souci d'établir une harmonieuse construction non seulement en Italie, mais encore dans le bassin méditerranéen et dans toute l'Europe. Cavour, plus que Bismarck, a constamment cherché à utiliser les exigences de l'équilibre européen au plus grand profit de l'Italie unitaire. Cavour était trop fin diplomate pour suivre l'exemple malheureux de Charles-Albert, *L'Italia farà da sé*. Dans les années cruciales 1859-1861, convaincu de la nécessité de l'appui d'une grande puissance pour chasser l'Autriche de la Péninsule, il réussit à entraîner Napoléon III au-delà des objectifs que l'Empereur s'était fixés, tout en maintenant de bonnes relations avec l'Angleterre, la Prusse et la Russie. Toute la carrière de Cavour est soumise à l'équilibre. Il sait lui faire de douloureux sacrifices et abandonne Nice et la Savoie, condition nécessaire de l'alliance française. L'œuvre créatrice des deux grands hommes d'Etat détruit sans doute l'équilibre ancien, mais les ajustements nécessaires sont prévus et, comme dans les cas grec et belge, l'adaptation aux conditions nouvelles de la vie internationale s'inspire, hormis l'annexion de l'Alsace-Lorraine, d'un réalisme intelligent.

C'est dans les négociations franco-prussiennes et franco-piémontaises qu'apparaît surtout ce désir de construire une Europe nouvelle, qui réponde mieux aux aspirations nationales mais qui sauvegarde en même temps la paix internationale. Napoléon III, partisan déclaré du principe des nationalités, était un interlocuteur compréhensif. Le Congrès de 1863, qu'il voulut réunir, avait précisément pour but d'assurer les remaniements indispensables de la carte de l'Europe. L'Empereur des Français ne réussit

pas à réunir son Congrès et les unifications allemande et italienne s'achèveront contre sa volonté.

Le tragique de la politique de Napoléon III est la lutte chez lui entre l'équilibre et le principe des nationalités (*). L'Empereur des Français ne pouvait concilier l'application du principe qu'il avait loué lorsqu'il n'était que prétendant et les intérêts stratégiques ainsi que les nécessités de la politique internationale de la France. L'unité italienne comme les Italiens la voulaient était un danger pour la France, et elle gênait Napoléon dans ses relations avec le Saint-Siège et les catholiques. Dans la guerre des Duchés, l'Empereur se trouve devant la même option, lorsque le Cabinet britannique lui demanda s'il était prêt à agir avec lui; il répondit que (des aspirations des nationalités étaient respectables), mais que (la guerre contre l'Allemagne serait une calamité). La justification de l'annexion de Nice et de la Savoie est remarquable. Dans la notification aux Etats étrangers du traité secret liant le Piémont et la France, la France affirme n'avoir réclamé ces territoires ni « au nom des idées de nationalité, ni de frontières naturelles, ni avec des idées de conquête », mais « uniquement à titre de garantie » et à l'ambassadeur d'Angleterre Cowley, Napoléon III avait déclaré qu'il voulait ainsi « rétablir l'équilibre des forces au pied des Alpes » (**).

Le souci de l'équilibre le préoccupe autant que celui des nationalités. A Biarritz n'évoque-t-il pas une compensation dans les principautés roumaines pour l'Autriche qui renoncerait à la Vénétie? A Biarritz encore, il admet l'annexion des Duchés par la Prusse mais contre une indemnité à l'Autriche. Toute sa politique de compensations avec la Prusse s'appuie sur la notion d'équilibre européen. Dès mars 1866 ce sont les noms de Belgique, Luxembourg, Suisse que l'Empereur jette dans sa réponse à Guillaume I^{er}. Lors de l'entrevue du 13 juillet 1866 avec l'ambassadeur prussien Von der Goltz, Napoléon III a clairement exposé sa conception d'équilibre en Allemagne par sa théorie des trois masses.

b) Comment l'Angleterre qui apparaît traditionnellement comme la gardienne vigilante, l'arbitre de l'équilibre européen a-t-elle réagi devant ces transformations radicales? La conception anglaise de la balance des forces a constamment évolué dans ses applications pratiques. Sauvegarder la grandeur et l'indépendance de la Grande-Bretagne est le but de toute cette politique. Il faut empêcher une seule puissance ou un groupe de puissances de menacer dangereusement l'île et les intérêts économiques des An-

(*) PAUL HENRI, *Napoléon III et les Peuples, A propos d'un aspect de la politique extérieure du Second Empire*, Gap 1943, Public. Fac. Lettres Clermont, fasc. II, notamment la conclusion, pp. 112-122.

(**) CH. SEIGNOBOS, *Histoire de France contemporaine*, de LAVISSE, t. VII, pp. 118-119.

glais sur le continent d'abord, dans le monde ensuite. La mise en œuvre de cette politique requiert une constante adaptation aux transformations incessantes des Etats.

Aux yeux de Castlereagh, la *balance of power* signifiait la reconstruction de l'Europe centrale, ruinée par la France et à nouveau menacée par la Russie. La reconstruction de la Prusse et de l'Autriche comme grandes puissances n'était qu'une partie du plan général. Castlereagh souhaitait une Allemagne fédérale la plus solide et la plus forte possible pour séparer la France de la Russie. Mais ce n'était pas la moindre adhésion au principe des nationalités qui le guidait (10). L'homme d'Etat anglais « était cependant prêt à recourir à de nouveaux procédés pour protéger les sujets d'une nationalité différente de celle de leur souverain. Il vit dès le début que de telles mesures étaient nécessaires pour gagner les Belges et il fut le premier avocat de leur application aux Polonais. Dans le même sens, il salua avec chaleur les concessions que Bernadotte fit à ses sujets norvégiens » (11). Mais le biographe de Castlereagh écrit que le plus grand blâme que son œuvre mérite est de n'avoir point apprécié que nationalité et self-government étaient les forces maîtresses du XIX^e siècle (12), alors que certains esprits insistaient sur la nécessité de reconnaître les droits des nations, seule base solide d'un équilibre stable (13).

Canning avait réfléchi, dès 1807, alors qu'il dirigeait le Foreign Office pour la première fois, sur la puissance des forces nationales et il voulait les utiliser pour briser, en Espagne et en Allemagne, la domination napoléonienne. Il reconnut formellement les droits d'une nation à se soulever contre un gouvernement oppresseur. Plus tard, s'il fut favorable aux Grecs, il ne perdit jamais de vue le maintien de l'équilibre. Le 12 décembre 1826, avec une grande netteté, il proclama aux Communes l'extension au monde de cette notion fondamentale, en défendant sa politique en Espagne: « I called the New World into existence to redress the balance of the Old ».

Palmerston, comme Wellington, considérait aussi la *balance of power* comme indispensable à la sauvegarde des intérêts britanniques et le meilleur moyen de prévenir la guerre. La préservation de la paix était le but suprême de la politique anglaise. Pour la sauver dans les années 1830-1841, il fallait aider les mouvements libéraux sur le continent. Palmerston, par l'appui ac-

(10) C. K. WEBSTER, *The Foreign Policy of Castlereagh*, t. I, 1812-1815, *Britain and the reconstruction of Europe*, Londres 1931, p. 494.

(11) *Ibid.*, t. I, p. 497.

(12) *Id.*, t. II, 1815-1822, *Britain and the European Alliance*, p. 504. Cfr. également C. K. WEBSTER, *The Congress of Vienna, 1814-1815*, Londres 1919, p. 146 de la 2^e ed., 1934.

(13) Cfr. le discours aux Communes le 27 avril 1815 de Sir James Mackintosh sur la cession de Gènes au Piémont, C. K. WEBSTER, *British Diplomacy, 1813-1821, select documents dealing with the reconstruction of Europe*, Londres 1921, pp. 404-409.

cordé aux libéraux constitutionnels en Europe, a tenté d'utiliser les forces nouvelles pour assurer la stabilité de l'Europe. Ainsi l'existence de la Belgique en tant qu'État doit tant à Palmerston (14).

A chaque crise qui secoue l'Europe de 1815 à 1870, les dirigeants britanniques cherchent toujours une solution qui sauvegarde l'équilibre. Les soulèvements nationaux menacent de contrecarrer la politique de stabilité. Cependant, les idées libérales jouissent d'un tel prestige en Angleterre, dans le parti whig, le plus souvent au pouvoir, et dans l'opinion, que le gouvernement a manifesté à diverses reprises sa sympathie agissante à l'égard des libéraux. Des liens étroits unissant, à certains moments et dans certains lieux, mouvements libéraux et mouvements nationaux, l'Angleterre est ainsi amenée à aider ces derniers. Grecs, Belges, Italiens ont été soutenus. Mais que de réserves en Hongrie, quel faible soutien aux chrétiens des Balkans! et les Polonais ne reçurent que des formules d'amitié.

Les impératifs de l'équilibre européen sont toujours plus forts que la sympathie pour les nations qui souffrent ou le désir de voir pratiquer le régime constitutionnel anglais par d'autres peuples. Dans toutes les crises orientales, dans les années 1820, en 1840 et lors de la guerre de Crimée, l'équilibre est le dogme de la politique britannique. A l'égard de l'Italie, la préoccupation dominante n'a jamais cessé d'être l'équilibre dans la Méditerranée occidentale, les relations franco-italiennes pesant sur toutes les démarches du Foreign Office. Les conservateurs et la Cour soutenaient l'Autriche, et la crainte d'une influence française en Italie refrénait l'ardeur des libéraux anglais à aider les « rebelles ».

L'attitude de la reine Victoria, dont l'influence sur la politique générale de l'Angleterre ne peut être sous-estimée, est mouvante. L'emprise du prince-consort a été si forte, que la Souveraine a manifesté au mouvement unitaire allemand un réel intérêt. Par contre cette reine, soucieuse du respect des traités, fut une adversaire tenace de l'unification italienne, en 1859 comme en 1848. Elle désirait que l'Autriche-Hongrie conservât ses possessions italiennes et craignait peut-être que, expulsée de la Péninsule, elle ne se tournât davantage vers l'Allemagne. En 1866, encore, elle n'entend pas que la Vénétie soit cédée à l'Italie; « le principe des nationalités poussé à l'extrême pourrait sérieusement nuire à l'Angleterre elle-même » (15). Par contre, en 1863 et 1864, elle s'est séparée de tout son peuple qui condamne l'action austro-prussienne au Schlesvig-Holstein, elle s'appuie sur le principe des nationalités pour défendre la politique « allemande » et elle se

(14) SIR CHARLES WEBSTER, *The foreign Policy of Palmerston*, 2 vol., Londres 1951.

(15) W. E. MOSSE, *The Crown and Foreign Policy. Queen Victoria and the Austro-Prussian conflict, march-may 1866*, in « The Cambridge Historical Journal », vol. X, n. 2, 1951, p. 219.

heurte à Palmerston qui fermement lui expose les dangers de ce principe pour la stabilité des Etats les mieux établis (16). Il est plaisant de remarquer qu'en 1866, la reine souhaitera une intervention anglaise pour arrêter la Prusse, réclamant alors une action à laquelle elle s'était opposée avec obstination trois ans plus tôt. La souveraine fera appel au principe de la consultation des peuples dans les Duchés parce qu'elle espère que ces populations appelleront de leurs vœux Augustenbourg qui a toute sa sympathie (17).

Ce qui précède manifeste bien que les dirigeants britanniques ne sont pas les paladins désintéressés du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes; l'Irlande, d'ailleurs, véritable « cancer national » en est, à elle seule, un frappant exemple. D'autre part, les libéraux anglais ne sont pas tous convaincus que les applications de ce principe assureront le triomphe du libéralisme. Ils souhaitent qu'en Europe, les libertés fondamentales, liberté de conscience, de religion, de langue, de presse, soient inscrites dans des constitutions plutôt qu'un bouleversement des frontières de cette Europe, par la création d'Etats nationaux. Ils admettent le droit des peuples à être consultés, mais dans certaines limites. Le 5 mai 1864, Lord John Russell est formel à cet égard. « C'est un principe de justice indiscutable de permettre à chaque nation de régler ses propres affaires intérieures selon ses propres vues et opinions », mais c'est un autre principe aussi solide « qu'une nation ne peut pas accorder ce libre choix de sa forme de gouvernement à chaque partie de ses Etats sans risquer sa propre existence ». Ainsi il n'admet pas les prétentions des Irlandais, des Catalans, des Vendéens (en 1793), des Hongrois à se donner un gouvernement à leur convenance (18).

Du moins le droit des peuples allait trouver dans Gladstone un défenseur passionné mais malheureux. L'annexion des Alsaciens-Lorrains sans leur demander leur avis souleva son indignation mais il ne put convaincre le Cabinet d'intervenir auprès des grands neutres pour faire admettre le principe de la consultation des populations.

Les ministres anglais ont eu constamment à l'esprit une préoccupation capitale: la transformation de l'Europe en application du principe des nationalités, qu'il s'agisse d'une sécession ou d'une unification, doit créer un nouvel équilibre. Après Gastein, Palmerston trouve injuste et malhonnête que le Danemark ait été dépouillé du Schlesvig et du Holstein. Mais, écrit-il, le 12 septembre 1865, à Russell, « c'est une autre question de savoir comment disposer au mieux de ces deux Duchés séparés du Danemark dans

(16) *Queen Victoria Letters*, 2^e série, t. II, p. 141. Palmerston à Victoria, 4 janvier 1864.

(17) W. E. Mosse, *o. c.*, p. 207.

(18) *Foundations of British Foreign Policy from Pitt (1792) to Salisbury (1902) or Documents, Old and New*, choisis et édités par HAROLD TEMPERLEY et LILIAN M. PENSON, Cambridge 1938, p. 273.

l'intérêt de l'Europe » et il souhaite qu'ils aillent grossir la puissance de la Prusse plutôt que d'augmenter l'émiettement de l'Allemagne, la rendant trop faible « of less Force than it ought to be in the General Balance of Power in the world »⁽¹⁹⁾.

L'Autriche-Hongrie, principale puissance qui gouvernait des nationalités diverses et allogènes, s'est opposée fermement et constamment au principe des nationalités. Les raisons en sont évidentes et les affirmations foisonnent de la volonté autrichienne de maintenir le statu quo sans accorder aux nationalités des satisfactions dangereuses pour la stabilité de l'Empire. Le 16 avril 1866, Russell suggère à Apponyi la cession de la Vénétie à l'Italie. Il s'attira un refus catégorique. « Ce serait ouvrir la voie à la destruction de la monarchie habsbourgeoise.... C'est notre existence même qui est mise en question, par le principe sur lequel se fonde l'unité italienne. Nous pouvons à la rigueur nous accommoder de tout arrangement territorial reposant sur des combinaisons politiques. Mais si l'Europe doit être construite d'après le système des nationalités, je ne vois pas la place que l'Autriche peut y occuper »⁽²⁰⁾.

La Russie tsariste enfin n'avait nulle sympathie pour les droits des peuples. Elle a brisé les Polonais, maté les Hongrois, du moins a-t-elle aidé les Grecs et, en mars 1855, a-t-elle proposé la consultation des populations des principautés danubiennes, mais elle hésite, par souci de conservatisme, à soutenir les Slaves qui vivent en dehors de son territoire. La croissance de la Prusse l'inquiète. Ce fut l'habileté de Bismarck de se concilier les bonnes grâces du tsar et de faire admettre le nouveau statut de l'Europe centrale, équilibre nouveau, par la grande puissance de l'Est, adversaire résolue du principe des nationalités, dangereux surtout en Pologne.

c) Les populations ou plus exactement les opinions publiques là où elles pouvaient s'exprimer ont-elles eu le même souci de concilier le triomphe des nationalités et la stabilité de l'Europe? L'enthousiasme national ne se préoccupe guère des répercussions internationales d'une revendication de territoire ou d'une révolution. La mesure et la pondération ne sont pas les traits caractéristiques des mouvements populaires déchaînés par les théoriciens ou les prophètes du monde nouveau. Les exigences des groupes nationaux éclairés avec plus ou moins de bonne foi sur le droit des nationalités, sont impérieuses. Il faut affirmer péremptoirement et réclamer avec insistance. Aussi les journaux, les pamphlets, les annales des parlements, les comptes rendus des congrès fourmillent-ils de déclamations sur les droits des natio-

(19) *Ibid.*, p. 280.

(20) Mosse, *o. c.*, p. 219, Mensdorf à Apponyi, 26 avril 1866.

nalités, mais on y trouve peu de considérations ouvrant de vastes perspectives, peu de plans mûrement réfléchis pour la reconstruction d'un équilibre européen basé sur une application intelligente du principe des nationalités, clairement et distinctement analysé. C'est bien d'ailleurs de la confusion des idées sur le sens même du principe que découlent tant de conflits.

A travers les époques, et dans les divers pays, les conceptions mêmes de la nationalité sont différentes. Il n'y a pas de termes aussi mal définis que ceux de nation, de nationalité, de peuple. La confusion grandit si on ne se limite pas à une seule langue, mais si l'on s'attache au sens des termes: *Nationality*, *Nation*, *Volkstum*. Des années se sont écoulées avant que l'on aboutisse à une très relative précision de vocabulaire. Dans la période considérée ici, 1815-1870, les traits de la nationalité sont la communauté d'origine, de traditions historiques, de religion, de langue, mais des mouvements nationaux surgissent également sans réunir la totalité de ces caractères. C'est une chance exceptionnelle pour un groupe humain d'être de même «ethnie», de professer une même religion, de parler une même langue, d'avoir vécu longtemps dans les cadres d'un même Etat, d'avoir des souvenirs communs. Un tel groupe semble doté par une fée pour former un Etat-Nation, soit en se séparant des groupes qui n'ont point tous les mêmes traits, soit en se réunissant avec des frères détachés par les hasards de la politique internationale. Mais c'est là une situation idéale. Les Belges ne parlent pas tous la même langue, et pendant un millénaire la principauté de Liège a constitué un Etat distinct. Les Grecs sont mieux partagés. Ils sont de même origine, ils ont un immense passé de grandeur incomparable, ils professent la religion orthodoxe et la diversité des dialectes n'empêche pas qu'il y ait une «Koinè». Mais en Allemagne, la diversité de traditions étatiques freine l'unification, et catholicisme et protestantisme sont une source de discordes. En Italie, l'opposition sociologique entre le Nord et le Sud, qui subsiste à bien des égards après quatre-vingts ans de vie unitaire est grave. La Hongrie a des traditions historiques et des institutions propres, mais elle renferme des populations slaves et roumaines foncièrement différentes des magyares. C'est pourquoi les revendications doivent être présentées sommairement. Il n'y faut point mettre de subtilité intellectuelle. Les conceptions de base sont imprécises, elles permettent toutes les divagations. En se fondant sur la communauté de langue, certains Allemands en 1848 réclameront une grande Allemagne de Dunkerque à Memel. En mars 1848, dès que le *Vorparlament* inclut le Limbourg, le Schlesvig et la Prusse polonaise parmi les provinces appelées à élire des députés au Parlement, cette manifestation nationalitaire met en jeu l'équi-

libre, dans une moindre mesure cependant que l'unité même de l'Allemagne qui est projetée. Des réactions que l'une ou l'autre de ces transformations doit nécessairement provoquer, on n'a cure. Mais tout de suite la révolution en Holstein va matérialiser le conflit entre les principes nationalistes et le respect des traités.

Le Parlement voulait que l'Allemagne nouvelle fût respectée, il entendait qu'elle disposât d'une armée et d'une marine de guerre. Il se lança dans un vaste mouvement « pangermaniste » : incorporation des deux tiers du grand-duché de Posen dans la confédération, admission de deux députés du Limbourg hollandais et prétention d'y lever des contingents militaires. Les visées sur tout le territoire où l'on parle allemand sont affirmées, et Radowitz proclame, aux applaudissements de l'Assemblée, que la frontière allemande est sur le Mincio.

Il ne paraît pas que les députés se soient rendu compte du trouble qu'ils semaient ainsi en Europe. Les réactions ont été immédiates en Hollande, en Belgique et au Danemark, soutenues par la Russie, l'Angleterre et la France. Une puissante Allemagne est en gestation. L'inquiétude des plus clairvoyants des Français rejoint celle du tsar de toutes les Russies. Le 31 juillet, Bastide écrit à Arago : « Un Etat de quarante millions d'Allemands est une menace » et le 2 juin Nicolas I^{er} déclarait à l'ambassadeur d'Angleterre qu'il n'entendait pas « avoir sur ses frontières un aussi formidable voisin ».

Ainsi les têtes les mieux faites au Parlement de Francfort se sont laissées entraîner par des rêveries audacieuses. Et l'échec de la Révolution allemande de 1848 est dû pour une part à leur négligence concertée ou involontaire des impératifs de la politique européenne.

L'incapacité des Italiens de toutes tendances et de toutes régions à mettre les forces internationales au service de l'unité est flagrante. Mazzinistes, républicains unitaires, giobertistes, partisans d'une confédération, piémontais égoïstes, siciliens séparatistes ont tous des initiatives qui heurtent les amis de l'extérieur. Le défaut de souplesse de ces Italiens — leurs compatriotes en général sont si doués pour la diplomatie — est étonnant. La liquidation en 1849 du mouvement national est la conséquence de cette impéritie et du manque de culture politique de ses dirigeants.

Certains d'entre eux avaient cependant réfléchi aux conséquences inévitables de la transformation de « l'expression géographique » en une unité vivante. Mazzini, cet homme qui avait creusé le problème national, s'est élevé au plan international. Il veut le bonheur de l'humanité toute entière. « L'humanité, c'est l'association des Patries, l'humanité, c'est l'al-

liance des nations pour accomplir, en paix et en amour, leur mission sur la terre » et il a créé en avril 1834, à Berne, la *Jeune Europe*. Mais cet idéaliste n'a aucun sens des réalités diplomatiques. Son opposition forcenée à la France qui seule pouvait aider les Italiens à chasser l'Autrichien est l'indice le plus sûr de son impuissance à se mouvoir sur le terrain concret. Pour lui, l'alliance Piémont-France est une trahison de l'inviolabilité du principe: « C'est une entreprise de nationalité qui s'accomplit aujourd'hui en Italie, et cette entreprise-là ne peut et ne doit être accomplie que par nous, à qui Dieu en a confié le secret » (21).

Mazzini est un visionnaire qui veut refaire la carte de l'Europe en s'appuyant sur le principe des nationalités. La précision et la clarté manquent à ses plans de reconstruction de l'Europe, à ses projets de fédération de peuples libres. Mamiani voit mieux que Mazzini le parti à tirer pour l'indépendance de l'Italie de l'affaiblissement diplomatique de l'Autriche. Mais nul n'ignore que Gioberti dans son *Primato civile e morale degli Italiani* ne souffle mot de l'Autriche, ce qui lui valut d'âpres critiques de Balbo, plus clairvoyant ou plus hardi. Balbo, peut-être parce qu'il est historien, voit une chance de salut pour son peuple dans la liquidation de l'Empire ottoman qui fournirait à l'Autriche la compensation à l'abandon du Lombard-Vénitien. Massimo d'Azeglio et les jeunes nobles piémontais réunis autour de lui et parmi eux Cavour découvrent bien le rôle que le royaume de Sardaigne-Piémont devrait jouer mais ils n'aperçoivent pas encore par quelles voies Charles-Albert pourrait assurer le bonheur aux Italiens.

d) Cependant, les considérations de haute politique s'imposent, même aux opinions publiques, sous la forme simple et concrète des nécessités stratégiques. Le tracé des frontières est l'occasion pour les membres des assemblées représentatives et pour les citoyens ordinaires de se hausser au plan de la diplomatie, de réfléchir non seulement sur les intérêts de leur propre pays mais aussi sur ceux des pays voisins, de prendre conscience des complexités des relations internationales et, pour les meilleurs d'entre eux, de se soucier de la réalisation d'un équilibre. La conciliation des revendications nationalitaires et des exigences des frontières stratégiques est la plus délicate des missions des experts en diplomatie. Les discussions interminables entre spécialistes ont rapidement trouvé écho au-dehors des salles de conférences et des bureaux des chancelleries. Les Belges ont exigé avec passion la frontière de l'Escaut et Maestricht. Ce n'était point par orgueil, mais par désir de s'assurer la libre navigation sur l'Escaut et la protection

(21) FRANCO VALSECCI, *L'intervention française et la solidarité révolutionnaire internationale dans la pensée des démocrates lombards en 1848*, in « Actes du Congrès historique du Centenaire de la Révolution de 1848 », p. 168.

de la Meuse moyenne. Les Grecs n'ont jamais cessé de réclamer une modification des frontières imposées par les puissances en 1830, car le pays était trop resserré, pour jouir d'une modeste prospérité.

La fixation des frontières par le recours au plébiscite n'a pourtant pas été envisagée avant 1848. L'application qui avait été faite du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, fondé sur la souveraineté du peuple, par la France à la fin du XVIII^e siècle avait été contestée et, à la chute de l'Empire, le principe ne fut pas invoqué d'une manière précise. Les Norvégiens refusèrent d'être soumis à la Suède, les Belges réclamèrent des garanties, les Génois en demandèrent aussi. Mais le vent soufflait dans une autre direction. La légitimité, la restauration des conceptions dynastiques l'emportèrent et le respect des traités resta la loi de la politique internationale, sauf l'exception de Cracovie. En 1830, ce ne sont pas à des plébiscites que l'on songe ni en Thessalie, ni en Flandre zélandaise, pas plus qu'au Limbourg ou au Luxembourg. Les Belges réclament des territoires pour des raisons historiques, en recourant à des arguments juridiques. Cependant, la vraie justification de leurs revendications, sauf en Flandre zélandaise, est d'ordre « nationalitaire » : ces populations se sont soulevées comme nous, mais il n'est point question de plébiscite, ni en 1831, ni en 1838-1839, pour démontrer aux puissances la volonté de ces populations de rester belges. Sans doute, il apparaît aux yeux des Belges comme suffisamment clair que les habitants du Limbourg et du Luxembourg veulent rester dans le nouveau royaume : n'ont-ils pas envoyé siéger au Congrès national et aux Chambres législatives des représentants élus au suffrage censitaire, n'ont-ils pas pétitionné contre le traité des XXIV articles ? Mais il est significatif de noter qu'un plébiscite par vote au suffrage universel n'a pas été réclamé par les diplomates belges. Le refus par les puissances d'un tel procédé était certain. Il faudra attendre 1848 pour que, dans l'Italie du Nord, la consultation des populations soit pratiquée. Elle le sera sans effet durable. Dans les principautés danubiennes, ce seront des représentants qui voteront l'union des Principautés, comme en 1859 en Toscane, dans les duchés de Parme et de Modène et en Romagne. Mais l'année suivante, des plébiscites, au suffrage universel, consacreront outre l'annexion de ces Etats, celle de Naples, de la Sicile et de l'Ombrie. Nul n'ignore que les projets de plébiscites dans les Duchés n'ont point abouti en 1864 et que Bismarck n'appliqua pas celui qui avait été prévu par le traité de 1866 au Schlesvig. Quant aux Etats allemands annexés à la Prusse en 1866, on ne demanda pas l'avis de leurs habitants. Dans les régions où vivent mêlées des populations de groupes ethniques différents, le recours au plé-

biscite n'est donc pas pratiqué de 1815 à 1870; dans le cas de Nice et de la Savoie, on ne peut parler d'un plébiscite normal, car l'annexion a précédé la consultation. La domination des grandes puissances restées attachées à la légitimité et au droit de la force, fondement du respect des traités, est l'explication décisive de la rareté du recours à la voix populaire.

e) Les Institutions internationales auraient dû accorder à l'extension du mouvement des nationalités et aux menaces pour l'équilibre qu'il comportait une attention vigilante. Dans la première moitié du XIX^e siècle, ces institutions ne sont pas nombreuses. Les Eglises sont les organismes les plus puissants à cet égard, et l'Eglise catholique, la plus cohérente, bien qu'elle soit sortie singulièrement affaiblie des bouleversements révolutionnaires. L'attitude de la Papauté vis-à-vis des nationalités naissantes est variable selon les circonstances de lieu et de temps. Fondamentalement les nationalités n'ont rien de séduisant pour Rome. La souveraineté nationale est condamnée encore avec vigueur dans le *Syllabus* de 1864 et cette émancipation des peuples ne plaisait nullement aux pontifes de tendance réactionnaire qui se sont succédé sur le siège de Rome, ni à leurs secrétaires d'Etat, ni à la haute diplomatie vaticane, entièrement dévouée à la restauration de l'Ancien Régime. Cependant, les mouvements nationaux avaient aussi quelques aspects susceptibles d'attirer une certaine bienveillance romaine. La remise en honneur du passé, le culte des traditions historiques, l'éveil d'une curiosité sympathique pour un moyen âge chrétien devaient certes faire bonne impression sur la Curie. Mais la Papauté avait assez de prudence pour apercevoir les graves périls que courrait inévitablement la catholicité de l'Eglise lorsque les mouvements nationaux triomphants exigeraient la constitution d'Eglises nationales, dont les liens de dépendance vis-à-vis de Rome seraient distendus et menaceraient de se rompre.

Aussi ce n'est pas à Rome mais dans les pays mêmes, travaillés par le ferment national, que les clergés prennent une position souvent très favorable à l'évangile nouveau. La tête reste froide, mais les membres s'agitent. En Belgique, la différence des attitudes est d'une netteté remarquable. Le bas clergé, principalement en Flandre et dans le diocèse de Tournai, est gagné aux idées nationales et démocratiques. Lamennais a été lu avec passion. L'idéologie nationale est acceptée; le clergé avait pris d'ailleurs une part sérieuse à la préparation inconsciente de la Révolution et s'était enthousiasmé devant l'effondrement rapide et brutal d'un Etat gouverné par un roi calviniste, qu'il ne pouvait aimer. Le haut clergé, plus prudent, s'est félicité de la tournure des événements et s'est réjoui de la constitution d'un Royaume composé d'une population entièrement catholique où la

séparation de l'Eglise et de l'Etat n'est ni dans les faits ni dans les mœurs. A la longue, cette réussite étonnamment favorable à la reconstitution puisante de l'Eglise en Belgique impressionne la Papauté. Les événements d'Irlande avaient aussi amené à réflexion; le souverain y était protestant, les sujets, des catholiques très fervents. La hiérarchie irlandaise était plus prudente que les recteurs, ni les uns ni les autres ne se souciaient guère d'équilibre international. L'opposition déterminée de l'Angleterre à voir se créer sur ses flancs un Etat indépendant ne faisait de doute pour personne. La perspective d'une lutte acharnée déjà pour ce seul motif stratégique, et d'une lutte qui apparaissait sans issue pour les faibles rebelles, n'a pas calmé les ardeurs du clergé irlandais. A Rome, a-t-on été plus attentif aux conséquences de la terrible querelle? Il semblerait, à en juger par les conseils de prudence constamment transmis à Dublin.

Le souci de ne point modifier l'état de choses existant — *quieta non movere* — inspire évidemment les démarches romaines en Allemagne. Jusqu'en 1848 les liens entre Metternich et la secrétairerie d'Etat sont d'une solidité étonnante. Metternich domine à Rome, aussi rien ne se fait qui puisse gêner le maître de l'équilibre dans son immobilité. Mais, en 1848, les Catholiques allemands se remuent, 20% des députés à l'Assemblée de Francfort sont catholiques. En octobre, des délégués de groupements catholiques se réunissent en Congrès à Mayence, une *Association catholique d'Allemagne* était constituée et tous les ans devait se tenir le *Katholikentag*. Le même mois à Wurzburg, l'épiscopat allemand se réunit pour la première fois depuis la fin du XVIII^e siècle: fait significatif, les évêques d'Autriche, de Bohême et de Silésie polonaise n'assistèrent pas à ces assises (ils devaient se réunir à Vienne en avril-mai 1849). C'est au cours des réunions qui durèrent trois semaines que le célèbre Doellinger défendit avec ardeur son projet d'Eglise Allemande, avec un primat et un concile national. Mais à partir de la signature du Concordat de 1855, l'Autriche retrouve toute la faveur des Catholiques et ceux-ci restent les partisans les plus tenaces de la solution autrichienne: ils sont Grands-Allemands. Aussi s'effrayent-ils de la défaite de 1859 subie en Italie par les armées de François-Joseph et s'inquiètent-ils de l'activité du *Nationalverein* et de la riposte protestante devant le renouveau catholique. La Prusse devient la grande puissance protestante. Le conflit de 1866 fut, aux dires d'un dignitaire luthérien, une « guerre de religion contre le catholicisme papal abrupt qui empêche la liberté de penser »⁽²²⁾. Cependant, certains Catholiques, notamment Ketteler, dans sa brochure *L'Allemagne après la crise de 1866*, préconisèrent

(22) R. AUBERT, *Le pontificat de Pie IX (1846-1878)*, Paris 1952, p. 149.

l'adaptation aux conditions nouvelles. Ketteler demanda aux Catholiques « de ne se laisser surpasser par personne en amour de la patrie allemande, de son unité et de sa grandeur » (23).

Quant au Saint-Siège, à travers toutes ces crises qui devaient aboutir à la formation du II^e Reich, il avait soutenu sans faiblir l'Autriche catholique. Bien plus que le souci de conserver un équilibre traditionnel comode, le désir de la victoire de la grande puissance danubienne, « le seul pays où les droits de l'Eglise étaient encore reconnus dans leur intégralité », avait guidé son action.

En Italie, l'attitude du Saint-Siège était inspirée par d'autres considérations. L'unité de la Péninsule pouvait-elle se faire sous la direction de la Papauté? Dans ce cas, les modifications dans les rapports de force entre les puissances seraient tout à l'avantage de la Rome catholique. Mais, vite, il est apparu que cette solution — ébauchée par Pie IX, le Pape « libéral » des années 1846-1848 — était irréalisable. Désormais, l'unité n'est possible que contre le Saint-Siège qui, usant d'une tactique dilatoire, cherchera vainement à retarder le triomphe de la Maison de Savoie.

Les nationalités slaves n'ont pas reçu meilleur appui de la Papauté, on s'en doute aisément. En Pologne catholique même, la Papauté ne soutient pas vigoureusement le mouvement national, et les patriotes exaltés lui reprochèrent sa passivité. En Croatie, Strossmayer, le chef de la résistance à la domination magyare, ne jouissait pas d'une totale confiance de la Curie. Les aspirations nationales des clergés tant polonais que croates, ne répondaient pas pleinement aux vues du Saint-Siège qui, dans son conservatisme, ne voulait ni aggraver davantage les difficiles relations avec le tsar, ni gêner la politique de Vienne.

Mais l'Eglise orthodoxe, elle, a été un instrument efficace dans l'œuvre de russification. Aux frontières de l'Empire, dans l'Empire austro-hongrois et dans les Balkans, les groupes orthodoxes sont soutenus par le Saint-Synode, et les uniates sont « invités » à passer à l'orthodoxie. En Pologne, ce sera chose faite en 1875, en Galicie autrichienne, les Ruthènes tournent les yeux vers Moscou. L'appui que le tsar donne aux Slaves ne s'inspire évidemment que de la grandeur russe et du souci de miner la cohésion des voisins et rivaux.

Reste l'attitude des Eglises protestantes. Elles n'ont point de centre-moteur puissant, cependant il y a des attitudes communes, des aspirations identiques. Par-delà les frontières, les Eglises protestantes se concertent et leurs fidèles s'appuient. C'est évidemment en Allemagne que la poli-

(23) *Ibid.*, p. 149.

tique protestante est la plus agissante: il y a plus de Protestants que de Catholiques dans l'ensemble de l'Allemagne. Ont-ils trouvé une aide efficace des Protestants d'au-delà des frontières? La diplomatie anglaise n'a pas favorisé l'unité, et Guillaume III de Hollande n'aimait pas Bismarck. Mais ce sont des raisons de politique internationale qui expliquent ces attitudes. Certains milieux anglais ou hollandais étaient plus sympathiques à la constitution d'une Allemagne unie, dominée par les fidèles du libre examen, face à l'Autriche catholique et « obscurantiste ». La reine Victoria et le prince consort appartiennent à cette famille d'esprits. La haine du papisme — *no popery* — a gagné à l'unité italienne contre Rome, nombre d'Anglais.

Les cercles religieux — aussi bien catholiques que protestants ou orthodoxes — inspirés par le prosélytisme, cherchaient la réalisation de conditions favorables à la conquête des âmes ou étaient inspirés par la crainte de perdre des positions utiles à la diffusion de leur doctrine. Médiocre était leur souci de la création d'un équilibre politique international, d'un ajustement atteint par un compromis. Nul n'ignore cependant que l'ultramontanisme a triomphé en 1870, cette victoire d'une tendance qui transcende les forces nationales a renforcé dans l'Eglise le courant international. Mais la portée de cette victoire a été réduite par l'affaiblissement de l'Eglise catholique dû tant à la déchristianisation des masses ouvrières qu'au détachement des élites intellectuelles devant les progrès de la Science.

f) Les mouvements socialistes internationaux, avant 1870, n'ont pas la puissance et la cohésion qu'ils connaîtront à la fin du siècle. Le débat est depuis longtemps ouvert sur les antinomies du socialisme et des nationalités. La source populaire des deux mouvements est évidente, mais les objectifs sont divergents. Il y a dans le socialisme français un dépassement des nationalités qu'on trouve aussi dans le marxisme, adversaire des intransigeances nationales, et qui condamne les déviations de l'orgueil nationalitaire. Karl Marx et Engels sont des internationalistes. Cependant ils ne peuvent échapper à leur temps et l'on a noté la sympathie réelle de Marx et d'Engels pour leur patrie d'origine et leur hostilité notamment à la Russie, hostilité qui ne s'adresse pas seulement à la terre élue de la réaction conservatrice⁽²⁴⁾. Tous les socialistes d'Etat, de Louis Blanc en France à J. K. Rodbertus et F. Lassalle en Allemagne, en reconnaissant les droits et les devoirs de l'Etat, renforçaient les cadres de l'Etat-Nation et l'adhésion enthousiaste de Rodbertus à l'unité allemande en 1848 est significative.

Les socialistes, cependant, n'occupent avant 1870 aucune position do-

(24) G. WEILL, *L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, pp. 441-442.

minante en Europe et l'agitation qu'ils provoquent est faible et surtout peu constructive. Les prolétaires se réunissent par-dessus les frontières. Les congrès de l'*Association internationale des travailleurs* rassemblent à Genève, à Lausanne, à Bruxelles, à Bâle les délégués de plusieurs pays européens (25). Ils songent moins à remanier la carte de l'Europe, dans un sens qui assure une organisation plus cohérente des pouvoirs politiques et une meilleure répartition des tâches économiques, tout en respectant les volontés des nationalités dont on ne peut nier la force croissante, qu'à l'amélioration des conditions déplorables du prolétariat international. Le principe des nationalités est cependant en faveur chez les socialistes. On ne rencontre qu'une exception, parmi les théoriciens du socialisme: Proudhon. S'il considère, dans l'immédiat, le vieux principe d'équilibre, tant honni par les esprits avancés du siècle, comme un gage de paix, il propose du moins une fédération européenne d'Etats fédéraux (26).

Quant aux ouvriers, une petite minorité s'élevait au niveau de la politique internationale. En France, les ouvriers sont passés d'un bellicisme cocardier, teinté de bonapartisme à la haine de la guerre et à l'esprit d'une fédération des peuples européens. L'évolution d'un Anthyme Corbon, fondateur du journal *l'Atelier* (1840) et auteur, en 1863, du *Secret du Peuple de Paris* où il défend cette utopie est particulièrement significative. Le recul du sentiment national devant la conscience de classe, à partir de 1860, modifie l'angle sous lequel le monde ouvrier envisage les relations entre les puissances. La révolution sociale dans tous les pays passe au premier plan. C'est Tolain qui, en 1866, au Congrès de Genève de la I^{ère} Internationale, s'oppose à un vœu favorable à la Pologne (27).

Les pacifistes, inspirés par des considérations religieuses ou démocratiques, établissent des plans, le plus souvent très utopiques, d'aménagement de la structure de l'Europe en vue de mettre un terme aux guerres dévastatrices. Comment concilier les droits des peuples, dont ils sont presque tous des partisans et les exigences du réel? En 1848, on parle des « Etats-Unis d'Europe », mais les idées sont très vagues. Un avocat du barreau de

(25) Signalons à cet égard le ch. III, pp. 221-244, Marx et Engels et le problème des nationalités et de la guerre, de la II^e Partie de l'ouvrage de MILORAD M. DRACHKOVITCH, *Les socialismes français et allemand et le Problème de la Guerre. 1870-1910*, Genève 1953, dans lequel l'auteur insiste avec une certaine outrance sur le « nationalisme » de K. Marx et d'Engels. L'ouvrage de OTTO BAUER, *Die Nationalitätenfrage und die Sozialdemokratie*, 1^{er} éd., Vienne 1907, 2^e éd., Vienne 1924, n'a pas vieilli dans ses parties théoriques et reste le meilleur exposé de la conception socialiste de la nationalité.

(26) PROUDHON, *Du principe fédératif*, Paris 1863; AMGUREZ, *Proudhon et le fédéralisme*, Paris 1945, notamment les 2^e et 3^e chapitres de la II^e partie, cfr. la citation p. 99, extraite « De la justice... », « L'équilibre est la justice même... » et MILORAD M. DRACHKOVITCH, *o. c.*, § 4 du ch. II, pp. 44-53. Proudhon et le problème des nationalités et de la guerre.

(27) Cfr. G. DUVEAU, *Les relations internationales dans la pensée ouvrière (1840-1865)*, in « Actes du Congrès Historique du Centenaire de la Révolution de 1848 », Paris 1948, pp. 277, 283.

Mons, Louis Bara, né à Lille en 1821, envisage la constitution d'une Confédération européenne. Mais l'égalité entre les membres qu'elle suppose exigerait une refonte radicale de la carte de l'Europe: morcellement des grands Etats, regroupement des petits dans des confédérations intermédiaires. L'équilibre serait réalisé dans une égalité utopique. Son mémoire couronné au Congrès des sociétés anglo-américaines des amis de la Paix, tenu à Paris en 1849, ne sera publié qu'après sa mort, en 1872. Mais en 1854, dans une adresse à tous les souverains, Louis Bara demande que tous les grands traités internationaux soient conclus à l'intervention de tous les peuples du globe et qu'ils se rendent tous garants de leur exécution. Le jeune juriste étend ses regards au monde entier, il recherche les conditions d'un équilibre mondial et il souhaite une organisation universelle des peuples (28). Aux Congrès de la Paix de 1848 (Bruxelles), 1849 (Paris), 1850 (Francfort), la libération des « nationalités encore opprimées » apparaît comme la condition préalable à l'instauration d'une paix véritable. On est donc loin du but (29). Lamartine, rempli d'illusions, espérait que le monde en s'éclairant s'élèverait à l'unité. Victor Hugo, autre visionnaire, entrevoyait « les Etats-Unis d'Europe ». Et Renan, en septembre 1870, dans son article de la *Revue des Deux Mondes*: « *La Guerre entre l'Allemagne et la France* », moins connu que sa célèbre conférence, voit comme seul remède aux passions racistes déchaînées par le principe des nationalités « la fédération européenne, supérieure à toutes les nationalités... Le grand principe fédératif, gardien de la justice, est ainsi la base de l'humanité. Là est la garantie des droits de tous; il n'y a pas de peuple européen qui ne doive s'incliner devant un pareil tribunal » (30).

Personne ne songeait à se soumettre à ce tribunal utopique. Ainsi les pacifistes, les publicistes, les historiens scrutaient le principe des nationalités, tant discuté de 1856 à 1870, sans que leur œuvre théorique eût une influence réelle. Et on laissait aux praticiens de la politique internationale la tâche écrasante d'accorder les intérêts divergents, d'apaiser les rivalités entre les jeunes Etats-Nations et les puissances établies. Les diplomates avaient recours à la théorie de la *balance of power*, de l'équilibre entre les grandes nations. Elle assurait par des ajustements concertés, par des négociations, une paix précaire. Triomphant en 1815 au Congrès de Vienne, le grand

(28) LOUIS BARA, *A tous les souverains et représentants de souverainetés actuellement existantes*, Mons 1854, 4 feuillets in-4°, B. R. Bruxelles, II, 70, 245, vol. II, n. 73.

(29) Cfr. P. RENOUVIN, *L'idée d'Etats-Unis d'Europe pendant la crise de 1848*, in « Actes du Congrès Historique du Centenaire de la Révolution de 1848 », pp. 31-45. Cfr. également la déclaration de Manin, « Il n'y aura pas de paix en Europe, aussi longtemps que les nationalités opprimées n'auront pas reconquis leur indépendance », F. FEJTO, *L'Europe à la veille des Révolutions, 1848 dans le Monde. Le Printemps des Peuples*, Paris 1948, t. I, p. 109.

(30) In « *Revue des Deux Mondes* », t. LXXXIX, p. 282-83.

thème de l'équilibre est vigoureusement critiqué par les premiers dé-fenseurs des nationalités. Comment concilier la reconnaissance des jeunes Etats-Nations et la permanence d'un statut international, fixé par des traités solennels, qui ne reconnaissent précisément pas le droit des nations?

Lorsque les grandes puissances conservatrices se lient entre elles par la *Sainte-Alliance* et mettent sur pied un premier Concert européen, le divorce est manifeste entre les forces qui veulent sauver l'équilibre et la paix et les éléments populaires qui exigent le respect des droits des nations. La libération des nations risque de mettre l'Europe à feu et à sang. Mais on n'aperçoit toujours pas de solution théorique au problème. Le seul recours reste les méthodes anciennes des négociations diplomatiques, des guerres et des traités. L'individualisme international, fruit de la souveraineté des nations indépendantes, aboutissait à une véritable anarchie. L'internationalisme était bien trop faible, avant 1870, pour suggérer quelques moyens de conciliation. Ainsi c'est le pur pragmatisme qui a réglé les rapports entre les Etats au cours de la phase initiale des nationalités, dans ces années où la révolution industrielle et l'accélération des échanges par la facilité des communications — c'est l'époque des chemins de fer — multipliaient les relations entre les peuples, mais facilitaient surtout l'action unificatrice des gouvernements.

g) Ce rapide examen des contacts et des froissements entre le mouvement des nationalités et l'équilibre européen autorise quelques conclusions générales. Les jeunes nations, assoiffées de liberté, proclament leur droit à l'existence. Elles menacent ainsi l'ordre établi, c'est-à-dire l'équilibre des puissances, péniblement atteint en 1815 à l'issue de vingt années de guerres. Renonceront-elles, par amour de la paix, à leurs revendications? Elles ont espéré quelquefois faire fléchir par la persuasion les partisans du *statu quo* qui est tout de même la forme idéale de l'équilibre. Les Grecs et les Belges ont abouti sans déclencher de guerre générale, mais ils ne sont pas satisfaits des frontières imposées. Les Roumains et les Serbes sont en fait libérés, mais regardent vers des frères qui vivent toujours sous le pouvoir étranger. Les Allemands et les Italiens ont fait leur unité, mais il reste bien des peuples qui aspirent à l'autonomie: les Polonais sont écrasés, les Slaves d'Autriche-Hongrie sont toujours opprimés, les Irlandais restent liés à l'Angleterre. Cependant l'Europe s'est inclinée devant les victoires partielles des nationalités et en 1870 un nouvel équilibre, fait de concessions arrachées ou imposées, est réalisé.

Il convient, au terme de cet essai, de se poser la double question: d'une part le mouvement national de la première vague est-il déjà atteint du

« virus » du nationalisme ? Verse-t-il dans des visées de conquête destructrice de la liberté d'autres peuples, et d'autre part la distinction commode du fondement des nationalités : « liberté ou déterminisme », choix libre des individus ou pression de la race et de la langue, cette distinction — à la mode chez de nombreux auteurs français — se justifiait-elle pleinement ? Plus particulièrement, la première théorie est-elle essentiellement française, la deuxième allemande ? Ce diptyque trop facilement dessiné, réclame quelques retouches.

La réponse à la première question est aisée. Les passions nationales, lentement soulevées par les poètes, les publicistes, les hommes politiques, prennent aisément un accent revendicatif exagéré. Il est facile d'énumérer les réclamations pressantes des Grecs, des Belges, des Roumains ou des Serbes pour étendre le territoire national. De même les historiens du pangermanisme ou de l'impérialisme italien ont rassemblé des textes antérieurs à 1870 qui manifestent clairement l'égoïsme outrancier et l'appétit de puissance de ces nations. Elles voulaient étendre les limites de l'Etat soit à tous les territoires où des groupes d'habitants parlaient la langue allemande ou italienne, soit, en s'appuyant sur des arguments historiques, à des terres qui auraient été rattachées autrefois à une unité politique préfigurant en quelque sorte l'Etat-Nation que l'on voulait créer.

Cependant, si l'on excepte le Schlesvig, où Bismarck n'a pas exécuté le plébiscite, il apparaît en 1870 que les transformations correspondent à une situation objective. Mais dès le traité de Francfort, un terrible débat s'ouvre : l'Alsace et la Lorraine sont-elles françaises ou allemandes ? C'est précisément cette situation de fait, cette question angoissante et d'une importance politique capitale pour la France (la frontière sera-t-elle au Rhin, pouvons-nous, Français, renoncer à des territoires où vivent tant des nôtres ?) qui approfondit le fossé entre les deux conceptions volontariste et « historiciste ». Parce que la langue et certaines traditions pouvaient légitimer des revendications allemandes sur l'Alsace, l'accent était mis à l'Est du Rhin sur les facteurs objectifs ; parce que la grande masse des Alsaciens en 1870 voulaient rester Français et protestaient avec énergie contre la séparation, à l'Ouest du fleuve on insistait sur le libre choix de la nation. Dans la suite, les deux conceptions se sont heurtées violemment. Le triomphe du pangermanisme a donné de commodes arguments à ceux qui confondaient la conception française de la nationalité et liberté.

Des nuances sont cependant désirables : déjà sous la première République, des Français qui voulaient libérer les peuples ont défendu les annexions en faisant fi du libre choix des populations. Après Napoléon, la gauche, libérale et nationale, revendiquait la frontière du Rhin et récla-

maît des terres où vivaient des hommes qui ne souhaitaient pas retourner au temps de la « Grande France ». Napoléon III qui professait le principe des nationalités l'aurait cyniquement violé s'il n'avait pas trouvé en Bismarck un adversaire qui le dominait de cent coudées. Chaque fois que des revendications ont été formulées en France, elles s'appuyaient sur « l'identité de langue », la communauté des mœurs, et d'aucuns recouraient même à la race. C'est exactement le pendant des conceptions allemandes.

D'autre part, chez les partisans des caractères objectifs de la nationalité, qu'ils soient Allemands, Italiens, Slaves ou Français, ils s'en trouvent qui accordent à la volonté des populations une influence réelle. Les oppositions fondamentales entre les deux conceptions subsistent; cependant, ces oppositions ne sont pas tellement liées à l'appartenance « nationale » des historiens et des philosophes, mais les thèses subjectives sont défendues par tous les membres d'une même famille d'esprits, qui déborde les frontières, celle des fidèles de la liberté.

Dans cette phase des enthousiasmes juvéniles de 1815 à 1870, les nations assoiffées d'indépendance s'illusionnaient sur l'avenir. La conciliation de la nationalité et de la liberté n'avait guère inquiété alors Belges ou Grecs, Polonais ou Italiens. L'indépendance nationale était la condition préalable des libertés. Pour les libéraux allemands de 1848, l'unité nationale devait être le fondement des libertés politiques. En Hongrie, cependant, l'irritant conflit avec les nationalités assujetties tourmentait les hommes les plus clairvoyants et les moins fanatiques. Quelques esprits seulement, comme dès 1862 Lord Acton en Angleterre, ont aperçu très tôt les dangers du principe des nationalités. Comment respecter les droits des minorités linguistiques et les libertés fondamentales de l'individu tout en assurant à l'Etat « national » une cohésion ferme?

Mais dans les pays luttant pour l'indépendance, l'effort de libération, le combat contre un étranger oppresseur unit toutes les volontés et cache les périls futurs. Les volontaires des armées nationales, les hommes politiques des Etats nouveaux, les foules qui les ont suivis avec plus ou moins de passivité ont songé d'abord à chasser *l'étranger*. L'organisation interne de l'Etat et plus encore l'organisation internationale bouleversée par ces déchirements et ces regroupements a retenu l'attention des seules élites. L'équilibre international ne pouvait être réalisé que dans l'appréciation réfléchie des libertés d'autrui. Sans limitation réciproque et concertée de leurs droits, sans renonciation à des visées conquérantes, les nations étaient incapables d'asseoir un ordre international qui garantît à toutes l'exercice des libertés essentielles.

L'harmonie des nations européennes est un idéal difficile; seule la reconnaissance des droits de toutes peut réduire les dangers provoqués par les ambitions des plus puissantes, établir une communauté de groupes humains et fonder ainsi un équilibre raisonnable. « En Europe, l'équilibre des puissances signifie pratiquement l'indépendance de ses différents Etats, la prépondérance d'une seule puissance menace et détruit cette indépendance », la formule de Lord John Russell date de 1859. Elle n'a rien perdu de sa valeur.

2. — Les conflits de nationalités et les luttes pour le maintien de l'équilibre sont du domaine de la politique internationale. L'aspect interne du mouvement des nationalités a sa place dans la deuxième partie de cet ouvrage et les théories de la nationalité sont étudiées dans la partie générale. Cependant, il nous a paru opportun, les nationalités n'étant traitées *sub nomine* que dans ce chapitre, d'accorder aussi quelque intérêt à l'évolution de l'historiographie du mouvement des nationalités en général. Mais, insistons-y, c'est l'aspect international du phénomène qui a retenu notre particulière attention.

a) Une première constatation, banale mais importante, s'impose. Les grandes collections de synthèse historique parues dans notre siècle ont, toutes, consacré au mouvement des nationalités un volume. Faut-il rappeler: *L'éveil des nationalités et le mouvement libéral, 1815-1848*, de Georges Weill, *Peuples et civilisations*, t. XV, Paris, 1930 ⁽³¹⁾, *L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, Paris 1938, du même auteur, dans *l'Evolution de l'Humanité; Liberalismus und Nationalismus*, t. VIII de la *Propyläen - Weltgeschichte*, Berlin 1929, le tome XI, *The Growth of Nationalities (1815-1871)*, de la *Cambridge Modern History*, Cambridge 1909 et R. C. Binkley, *Realism and Nationalism, 1852-1871*, New York 1935, dans *The Rise of Modern Europe*, collection dirigée par W. L. Langer ⁽³²⁾? Dans *l'Epoque Contemporaine* t. I, *Restauration et Révolutions (1815-1871)*, Paris 1953, de la Collection *Clio*, les livres deuxième et quatrième dus à la plume de Jacques Droz « L'Evolution intérieure des Etats Européens de 1815 à 1871 » et « Les Relations internationales de 1815 à 1871 »

(31) Le titre du volume XVII de cette collection dans le plan initial était *Le triomphe de l'idée nationale, 1860-1878*.

(32) Il va sans dire que les autres volumes couvrant la période 1815-1871 dans les collections *Peuples et Civilisations*, *Propyläen-Weltgeschichte* et *Rise of Modern Europe*, sont aussi riches de matières pour l'étude de ces problèmes que ceux cités ici dans le titre desquels figurent les termes nationalité ou « nationalism ». Il faut marquer cependant une exception: ROBERT SCHNERB, *Le XIX^e siècle. L'apogée de l'expansion européenne (1815-1914)* est fort bref sur cette question (pp. 63 et 64, 95, 276-282).

renferment des indications bibliographiques précieuses et des mises au point claires tant sur les questions nationales que sur l'équilibre. On peut regretter que l'auteur, spécialiste éminent de l'histoire des idées, qui a écrit un chapitre préliminaire sur la philosophie de la Restauration et a consacré un chapitre à la pensée économique et sociale de 1815 à 1871, n'en ait pas réservé un à la philosophie de la Révolution et à la pensée nationale de 1815 à 1871.

Les histoires de l'Europe font aussi une large place aux mouvements des nationalités. Cependant, ni Ch. Seignobos⁽³³⁾, ni A. Stern⁽³⁴⁾ n'ont consacré un chapitre particulier à ce problème envisagé sous un angle général. Geoffrey Bruun a donné comme titre à un des chapitres de l'histoire collective *The European Inheritance*, Oxford 1954, *The Stress of Nation-building, 1848-1867*, t. III, pp. 48-78 sans scruter le problème national, sur lequel Sir Ernest Barker émet quelques réflexions dans la conclusion générale, (t. III, pp. 336-337). Les auteurs des histoires nationales classiques ont évidemment accordé une part aux forces nationales mais sans analyser toujours les composantes avec minutie.

Si l'on excepte l'ouvrage essentiel de G. Weill, *L'Europe au XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, Paris 1938, c'est à des histoires spéciales qu'il faut s'adresser pour découvrir une vue d'ensemble du phénomène. Le professeur américain Carlton H. J. Hayes a publié en 1931 *The Historical Evolution of Modern Nationalism*, New York, réimp. 1943⁽³⁵⁾. Il étudie cinq types, du nationalisme humanitaire de Herder et Rousseau, au nationalisme intégral, en passant par les nationalismes jacobin, traditionnel (Burke, Bonald, Schlegel) et libéral, mais en faisant leur place aux facteurs économiques et aux penseurs socialistes. Hans Kohn a entrepris une vaste étude sur *The Idea of Nationalism*, New York 1944, dont le

(33) CH. SEIGNOBOS, *Histoire politique de l'Europe contemporaine*, 2 vol., Paris 1929, 7^e éd.

(34) A. STERN, *Geschichte Europas seit den Verträgen von 1815 bis zum Frankfurter Frieden von 1871*, 10 vol., Stuttgart 1913-1928.

(35) Pendant un demi-siècle, Carlton J. H. Hayes a consacré ses forces à l'étude du « nationalisme ». En 1950, un volume de *Mélanges, Nationalism and Internationalism*, New York, 1950, lui a été offert.

Remarquons que dans la terminologie anglo-saxonne les problèmes de nationalité de notre période 1815-1871 sont étudiés dans ces ouvrages sur le « Nationalism », tandis que le mot *nationalisme*, en français, a un sens d'agressivité. Cf. l'introduction de « Nationalism », Report by a Study Group of the Royal Institute of International Affairs, Londres, 1939, « The term is used in such a sense that Mazzini, Gladstone and Woodrow Wilson can be described as exponents of nationalism as Herr Hitler ». Sur la définition des termes nation, nationalité, nationalisme, Volk, Volkstum, on consultera utilement F. ROSENBLUTH, *Zur Begriffsbestimmung von Volk und Nation*, Berlin 1910; A. BOHN, *Essai sur la notion de nationalité dans le principe des nationalités*, Nancy 1923; J. FELS, *Begriff und Wesen der Nation: eine soziologische Untersuchung und Kritik*, Munster 1927, *Deutschum und Ausland*, Heft VI; A. TOLEDANO, *Vocabulaire historique des mots « nation » et « nationalité »*, in « Bulletin du Centre International de Synthèse », n. 3, juin 1927, pp. 25-36 et n. 4, décembre 1927, pp. 9-11, et R. EISLER, *Vocabulaire historique du mot « nation »*, *ibid.*, pp. 25-27.

tome I est le seul paru et ne dépasse pas 1789 mais dont des articles récents annoncent la préparation du tome II et en 1948 il a donné ses *Propheten ihrer Völker: Mill, Michelet, Mazzini, Treitschke, Dostowjewski. Studien zum Nationalismus des 19. Jahrhunderts*, Berne 1948; Louis L. Snyder, *The Meaning of Nationalism*, New Brunswick, N. J. 1954 et Boyd C. Shafer, *Nationalism: Myth and Reality*, New York, 1955 témoignent de la curiosité américaine, pour ces problèmes; dans ces volumes on lira des remarques suggestives, notamment dans le ch. III, *The Meaning of Nationality* de L. L. Snyder. Paul Henry a étudié le *Problème des Nationalités* dans un excellent volume de la collection Colin, Paris 1936, et on lira avec intérêt l'ouvrage d'Alfred Cobban, *National self-determination*, Londres 1944, et celui d'Eugen Lemberg qui fut professeur à l'Université allemande de Prague, *Geschichte des Nationalismus in Europa*, Stuttgart 1951. L'enseignement en Sorbonne a été consacré en 1946 et 1947 à l'histoire des nationalités et des notes prises aux cours ont été éditées par le Centre de documentation universitaire: Ch. A. Pouthas, *Le mouvement des nationalités dans la première moitié du XIX^e siècle*, Paris 1946-47, P. Renouvin, *Le mouvement des nationalités dans la seconde moitié du XIX^e siècle*, Paris 1947, et Victor L. Tapié *Les nationalités slaves d'Autriche-Hongrie de 1850 à 1914*, Paris 1947. Ces fascicules constituent une excellente mise au point par l'école française. Malheureusement l'absence de références est gênante.

Les historiens de la diplomatie n'ont pas pu négliger ce puissant ferment et on lira toujours avec intérêt les tomes II et III du *Manuel historique de politique étrangère* d'Emile Bourgeois, Paris, qui porte précisément dans son titre: *l'Ere des nations*. Le chapitre VI, les doctrines de races en Europe, est une heureuse synthèse, — si le mot *race* l'est moins —, du mouvement des nationalités dans les quarante premières années du XIX^e siècle. Mais E. Bourgeois reste une exception. Dans l'ensemble des histoires diplomatiques, l'essentiel reste toujours, malgré les affirmations de principe, l'aspect étroitement diplomatique au sens traditionnel. Le tome V de *l'Histoire des Relations Internationales, Le XIX^e Siècle, I. De 1815 à 1871. L'Europe des nationalités et l'éveil des nouveaux mondes*, Paris 1954, de Pierre Renouvin constitue une heureuse exception. Il renferme plusieurs chapitres sur les forces profondes qui animent l'histoire de l'Europe et fait une place importante au mouvement des nationalités.

L'historiographie contemporaine est pleine d'enseignements sur les courants de pensée des historiens. E. Fueter, *Geschichte der Neueren Historiographie*, Munich, 3^e éd., 1936 reste fondamental; B. Croce, *Storia della*

storiografia italiana nel secolo decimonono, Bari 1930; G. Von Below, *Deutsche Geschichtsschreibung von den Befreiungskriegen bis zu unseren Tagen*, Berlin, 2^e éd., 1924; G. Lefebvre, *Notions historiques d'historiographie moderne*, Cours de Sorbonne, Centre de documentation universitaire, Paris 1945 et H. Von Sbrink, *Geist und Geschichte vom Deutschen Humanismus bis zur Gegenwart*, Munich 1951, — ouvrage d'une qualité exceptionnelle, — fournissent d'amples renseignements sur les historiens contemporains des mouvements unitaires.

Ces historiens ont trop agi sur les événements pour être caractérisés en dehors même de l'étude de ces événements. Les Palacky, les Franz Miklosich, les Balbo, les Michel Cogalnitcheanu, la magnifique équipe des Dahlmann, des Droysen ont fait plus pour éveiller la conscience nationale que bien des hommes politiques. Nombre d'entre eux sont descendus dans l'arène. Même après 1870, la distinction entre historiens détachés de tout souci pragmatiste et historiens profondément engagés dans les luttes nationales reste délicate. Il n'y a pas de domaine de l'histoire où pèsent plus les préoccupations du temps présent que celui des mouvements nationaux du XIX^e siècle et du bouleversement diplomatique qu'ils provoquent en Europe. Le développement de l'érudition et de l'histoire positive aurait dû cependant transformer l'étude de ces années fertiles en révolutions. Mais écrire l'histoire *sine ira et studio*, s'appliquer uniquement à « exposer » sans « proposer » était aussi malaisé pour les historiens des Etats nationaux sortis précisément de ces révolutions que pour les historiens des Etats victimes de ces créations. Autant de nations, autant d'écoles, autant de conceptions opposées. Cependant l'ouverture des archives publiques et de certaines archives privées a amélioré la qualité des publications.

A mesure que l'on s'éloignait des périodes brûlantes dont on écrivait le récit, le temps faisait son œuvre et on les étudiait avec plus de sérénité. Mais les problèmes résolus de 1815 à 1870 ne l'étaient jamais définitivement, aussi l'histoire est-elle constamment dominée par le présent. L'exemple de Treitschke, le brillant auteur de la *Deutsche Geschichte im XIX Jahrhundert* (ne dépassant pas 1848), 5 volumes, Leipzig 1879-1894, est significatif à cet égard. Il a voulu faire une œuvre passionnée à la gloire de l'Etat prussien, créateur de la petite Allemagne. Puis les années passèrent et les constructions nouvelles s'affermirent, aussi y eut-il moins de danger à dévoiler certaines fautes. La première guerre mondiale éclata et déchaîna les patriotismes. Ainsi Erich Brandenburg, qui avait écrit sa synthèse solide *Die Reichsgründung*, Berlin 1916, 2 vol., avant le conflit, évoque dans sa préface de nouvelles conquêtes et sa conclusion envisage la désagrégation

de l'Autriche-Hongrie et un *Anschluss* des Allemands d'Autriche qui se soumettraient à toutes les conditions que le Reich leur imposerait (II, 430).

Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler que le national-socialisme après 1933 a imposé une conception raciste des mouvements de nationalité?

Par contre, après l'effondrement de 1945, les rapports entre l'Europe et la nation allemande, entre l'Europe et toute la communauté des nations préoccupent beaucoup d'esprits en Allemagne et hors d'Allemagne. Ici il faut se limiter à citer quelques noms: Gerhard Ritter, *Europa und die Deutsche Frage*, Munich, 1948, le recueil *Deutschland und Europa. Historische Studien zur Völker- und Staatenordnung des Abendlandes*. Festschrift für Hans Rothfels, édité par V. W. Conze, Dusseldorf 1951, R. Wittram, *Die Nationale Vielfalt als Problem der Einheit Europas*, pp. 9-32, du recueil *Das Nationale als europäisches Problem. Beiträge zur Geschichte des Nationalitätsprinzips vornehmlich im 19. Jahrhundert*, Göttingue 1954, paru après notre rédaction, comme la communication de Th. J. G. Locher, *Nationalstaat und europäische Ordnung*, faite au congrès de Mayence 1955, *Europa - Erbe und Aufgabe*, Wiesbaden 1956.

La pression du présent est donc constante sur les historiens des nationalités. Lorsqu'elles triomphèrent en 1919 on leur consacra d'innombrables études où l'histoire est souvent déformée par les volontés revendicatrices. Les traités mettant fin à la première guerre mondiale, leur application difficile, les campagnes pour leur révision ont placé, au premier plan de l'activité diplomatique, les minorités nationales. L'historien tirera profit d'un certain nombre d'études dans ce domaine qui contiennent souvent des chapitres importants sur l'évolution des nationalités. Citons notamment la deuxième partie de l'ouvrage de Georg H. J. Erler, *Das Recht der nationalen Minderheiten*, Munich 1931, pp. XVII - 530. *Deutschtum und Ausland*, Heft. 37/39, et la première partie de C. A. Macartney, *National States and National Minorities*, Londres 1934, pp. 1-179.

Les plébiscites, application pratique du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ont été étudiés avec une sérieuse attention. Le sommaire historique que Sarah Wambaugh a écrit en introduction à sa remarquable publication de textes relatifs aux plébiscites de 1791 à 1918, *A monograph on Plebiscites with a collection of official documents*, New York 1920, fournit un résumé commode de la question par un partisan du système. Cependant, des critiques ont été élevées contre le procédé: le vouloir vivre collectif ne s'exprime que très imparfaitement par un vote émis à un jour fixé (cf. notamment R. Johannet, *Le principe des nationalités*, Paris 1918, p. 250 et Frederick Hertz, *Nationality in History and Politics*, Londres

1944, p. 240). Depuis la parution du recueil de S. Wambaugh, L. D. Steefel, *The Sleswig-Holstein Question*, Cambridge 1932, *Harvard Historical Studies*, t. XXXII, a examiné dans le détail les projets de plébiscite qui n'ont jamais été appliqués et L. Monnier, *L'annexion de la Savoie à la France et la politique suisse*, Genève 1931, a comparé les plébiscites dans ces régions aux plébiscites « arrangés » de la France intérieure.

Ainsi l'historien des nationalités ne peut se borner à fouiller un champ étroit. Il doit connaître la production des spécialistes du droit public. J. K. Bluntschli a consacré trois essais importants au problème des nationalités au tome I, pp. 70-147, de ses *Gesammelte kleine Schriften*, Nordlingen 1879, et a étudié les relations Nationalité et Etat dans le tome I de sa *Lehre vom Modernen Staat*. Citons encore Louis Lefur, *Races, nationalités, Etats*, Paris 1922, R. Redslob, *Le Principe des nationalités*, Paris 1930, et A. Masnata, *Nationalités et Fédéralisme*, Lausanne 1933. Il ne faut point négliger les études de R. Johannet, *Le principe des nationalités*, Paris 1918, 2^e éd., 1923, et le seul volume paru du traité comparatif des nationalités d'A. Van Gennep, *Les éléments extérieurs de la nationalité*, Paris 1923. Il convient de rappeler que dès 1916 Henri Hauser avait écrit trente pages riches de contenu sur le *principe des nationalités, ses origines historiques*, Paris 1916, et que le grand historien hollandais J. Huizinga a publié à Haarlem en 1940 un petit livre plein d'idées: *Patriotisme en Nationalisme in de Europeesche Geschiedenis tot het einde der 19^e eeuw* (Le XIX^e siècle, pp. 77-111) et Hans Rothfels a donné en octobre 1952 un bon article dans l'*Historische Zeitschrift*, t. 174, pp. 339-358, *Grundsätzliches zum Problem der Nationalität*.

Les historiens des idées et des doctrines politiques si nombreux et si féconds en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis ont étudié les théoriciens des nationalités dont l'action historique a été souvent profonde. Citons Raymond G. Gettell, *History of Political Thought*, New York 1924; W. A. Dunning, *Political Theories from Rousseau to Spencer*, New York 1920, (le Ch. VIII); Crane Brinton, *English Political Thought in the nineteenth Century*, Londres 1933; Bertrand Russel, *Histoire des Idées au XIX^e siècle*, tr. fr., Paris 1938, notamment les ch. XXVIII, Le principe des nationalités et XXIX, Bismarck et l'unité allemande et John Bowle, *Politics and Opinion in the XIXth Century. An Historical Introduction*, Londres 1954. Parmi les historiens allemands, G. Engelmann, *Meisterwerke der Staatsphilosophie*, Berlin 1923, et K. Vorländer, *Von Machiavelli bis Lenin. Neuzeitliche Staats- und Gesellschaftstheorien*, Leipzig 1926, méritent d'être mentionnés.

b) Les sociologues ont consacré aux nationalités de solides travaux. Sans doute utilisent-ils un matériel historique et parfois l'enrichissent-ils par leurs propres recherches, mais le grand service qu'ils rendent à nos études est d'analyser les éléments composant les nationalités, éléments indépendants de la volonté des individus ou facteurs objectifs, la langue, la religion, la « race », les droits historiques, le territoire, les intérêts économiques et les facteurs subjectifs, la conscience et la volonté de former une nationalité qui dépendent elles-mêmes d'aspirations variées en liaison avec ces fondements objectifs. Leur effort d'analyse des théories de la nationalité, théories subjectives et objectives, trop aisément opposées en théories françaises ou volontaristes et allemandes ou déterministes est également appréciable. Signalons parmi ces travaux : *Nation und Nationalität*, supplément au *Jahrbuch für Soziologie*, Karlsruhe 1927, recueil d'articles édités par G. Salomon parmi lesquels *Wesen und Werden der Nation* par F. Hertz, pp. 1-88 et *Die Nationalität und ihr Wille* par S. R. Steinmetz, pp. 83-115 méritent surtout d'être retenus par nous, W. Mitscherlich, *Nationalismus. Die Geschichte einer Idee*, Leipzig, 2^e éd., 1929 et M. H. Boehm, *Das eigenständige Volk: Volkstheoretische Grundlagen der Ethnopolitik und Geisteswissenschaften*, Göttingue 1932; Frederick Hertz, en 1944, a publié une solide étude *Nationality in History and Politics. A Study of Psychology and Character*, Londres 1944, dans laquelle il montre clairement la distinction entre les théories subjectives et objectives.

H. Munno Chadwick a publié *The Nationalities of Europe and the Growth of National Ideologies*, Londres 1945. Il remonte dans un lointain passé et accorde au facteur linguistique une place considérable. Désireux de dissiper l'ignorance des problèmes nationalitaires en Grande-Bretagne, il a montré l'efficacité terrible des antagonismes dans la prise de conscience nationale : c'est contre l'étranger ou « l'ennemi héréditaire » que s'épanouit le sentiment national. Il a insisté sur le caractère démocratique du mouvement. L'idéal pacifique qui anime les initiateurs, souvent des « petites gens » ou des intellectuels est dénaturé dans la phase de conquête.

C'est l'insistance mise sur la religion parmi les facteurs objectifs qui fait l'intérêt de l'ouvrage de Salo Wittmayer Baron, *Modern Nationalism and Religion*, New York 1947. L'auteur s'est efforcé d'analyser les relations réciproques entre les religions occidentales et le nationalisme. Il a notamment insisté sur la fixité des frontières religieuses et ethniques et sur les échecs des tentatives de conversion ou de dénationalisation des minorités. L'essai de R. Wittram, *Kirche und Nationalismus in der Geschichte des Deutschen Protestantismus im 19. Jahrhundert*, o. c. pp. 109-148, éclaire

par le recours à des sources trop rarement utilisées, des sermons, certains des rapports entre la religion et la nationalité et insiste sur les liens entre la sécularisation et le développement du nationalisme. Dans l'ouvrage collectif *Christendom en Nationalisme*, La Haye 1955, on lira avec profit les essais de M. C. Smit, *Nationalisme en Catholicisme*, de H. Smitskamp, *Onstaon en ontwikkeling van het moderne nationalisme*, et *Christendom en moderne nationalisme*. George G. Windell, *The Catholics and German Unity, 1866-1871*, Minneapolis 1954, s'intéresse surtout aux réactions de Catholiques allemands en tant que groupe politique devant les conséquences des événements qui ont suivi Sadowa. Enfin mentionnons l'étude sociologique récente d'un Polonais professeur aux Etats-Unis, Florian Znaniecki, *Modern Nationalities*, Urbana (Illinois) 1952.

c) La lecture des histoires générales ou spéciales, et celle des travaux des sociologues ou des juristes, dégagent une impression profonde: l'immense influence des nationalités sur l'histoire européenne de 1815 à 1870. L'unanimité des historiens est un phénomène trop rare pour ne pas être souligné avec insistance. Adversaires et partisans des nationalités reconnaissent, pour le regretter ou s'en louer, la puissance des mouvements nationaux.

La recherche de la part qui revient soit aux grands hommes, soit aux idées, soit enfin aux forces économiques et sociales dans le triomphe des nationalités a orienté le travail historique.

L'action des idées a été grande, mais celle des forces obscures, souvent inconscientes, qui ont fait les nationalités et les ont poussées à devenir des Etats-Nations est plus difficile à découvrir. D'autre part le rôle de certains hommes d'Etat est énorme. Ils ont su saisir les circonstances, ont manœuvré sur l'échiquier diplomatique, mais surtout, à l'intérieur de leur groupe national, ils ont tiré parti de l'action diffuse des philologues, des historiens, des poètes, des artistes, ont soulevé l'opinion publique et agi sur le plan politique, tout en utilisant les forces économiques et religieuses favorables. La formule: Bismarck a fait l'unité allemande; Cavour, l'unité italienne, résume assez bien la position des partisans de l'action des fortes personnalités. Les biographies des hommes d'Etat sont instructives à cet égard. Les plus remarquables sont les vies de Bismarck par E. Marcks, par A. O. Meyer et par E. Eyck⁽⁸⁶⁾, ou celles de Cavour par Omodeo⁽⁸⁷⁾.

(86) ERICK MARCKS, *Bismarck. Eine Biographie, 1815 bis 1851*. Neuauflage besorgt von Willy Andreas, Stuttgart 1951; ARNOLD OSKAR MEYER, *Bismarck. Der Mensch und der Staatsmann*, Stuttgart 1949; ERICH EYCK, *Bismarck*, 3 vol., Zurich 1941, 1943 et 1944.

On consultera avec intérêt l'essai d'ERICH EYCK, *Bismarck after Fifty Years*, Londres « Historical Association, General Series », G. 8, 1948 et G. P. GOOCH, *The study of Bismarck, Studies in German History*, pp. 300-341, Londres 1948. Depuis la rédaction de ce chapitre, diverses études ont paru, qu'il nous faut mentionner ici. W. MOMMSEN, *Stein, Ranke, Bismarck, Ein Beitrag zur*

Des études spéciales comme celles de Günther Frantz, *Bismarck's Nationalgefühl*, Leipzig 1926, doivent retenir une particulière attention, car elles éclairent les sentiments profonds des initiateurs politiques. Bismarck n'était pas un nationaliste allemand, lui qui a tant fait pour ce nationalisme. Les critiques habituelles que l'on fait aux biographies de gonfler la part des personnalités dont elles dépeignent le caractère tout en faisant le récit de leurs activités sont pertinentes. Mais la portée de ces critiques se réduit proportionnellement à l'envergure des hommes dont les biographes font le portrait. Il est significatif à cet égard de noter que tous les historiens réservent un nombre de pages parfois important à la personnalité psychologique de Bismarck, de Cavour ou de Napoléon III. Le goût pour les forces collectives qui s'est affirmé dans notre siècle n'a pas réduit l'attrait d'historiens aussi différents que E. Tarlé ou F. Brandenburg pour les « grands hommes ». Qu'on relise à cet égard les pages de E. Tarlé sur Bismarck (pp. 481-483), du tome III de l'*Histoire de la Diplomatie* de Potiemkine ou les pages 3-35 du t. II d'Erich Brandenburg, *Die Reichsgründung*, 2 vol. 1916, sur la jeunesse de Bismarck et son évolution politique jusqu'en 1862. Il est significatif aussi de relever le titre donné à son étude extrêmement fouillée sur l'année capitale de l'unité italienne par D. Mac Smith, *Cavour and Garibaldi, 1860. A study in political conflict*, Cambridge 1954. Dans l'histoire des mouvements unitaires, le rôle des grands hommes n'est donc pas dévalué. Les « héros » nationaux malheureux gardent également tout leur prestige: l'historiographie la plus récente de la révolution hongroise de 1848 n'a pas négligé la forte personnalité de Kossuth (Cfr. François Fejto, *La guerre de l'indépendance hongroise en 1848 dans le monde. Le printemps des peuples*, Paris 1948).

Mais si les « grands hommes » ont conservé leurs fidèles, l'approfondissement de la recherche historique a été influencé par l'évolution économique et sociale depuis près d'un siècle. Ainsi on relève cette emprise

politischen und sozialen Bewegung des 19. Jahrhunderts, Munich 1954, est un remarquable essai qui illustre bien le rôle des personnalités conservatrices, protestantes, toutes dévouées à la grandeur de la Prusse. Bismarck: *The Man and the Statesman* de A. J. P. TAYLOR, Londres 1955, est une biographie brillante, trop riche d'idées « originales ». L. VON MURALT, *Bismarck's Verantwortlichkeit*, Goettingue 1955, a réuni plusieurs articles importants sur les fondements religieux de la politique du Seigneur de Varzin et sur les aspects « européens » d'une politique dont l'auteur loue les réalisations. OTTO PELANZE, *Bismarck and German Nationalism*, in « American Historical Review », vol. LX, n. 3, pp. 548-566, avril 1955, voit dans Bismarck un nationaliste allemand (p. 560), qui apprit de Napoléon III que libéralisme et nationalisme n'étaient pas inséparables et que le second pouvait servir pour supprimer le premier (p. 554). H. L. KOPPELMANN, *Bismarck und der moderne Nationalismus*, deuxième appendice à son ouvrage *Nation, Sprache und Nationalismus*, Leiden 1956, pp. 219-230 oppose Bismarck aux dictateurs du XX^e siècle et défend la conception qu'il n'était pas un nationaliste.

(37) A. OMODEO, *L'opera politica di Cavour*, t. I, 1848-1857, Florence 1940. Cfr. ETTORE ROTA, *Opinioni intorno a Camillo Cavour*, in « Questioni di Storia del Risorgimento e della Unità d'Italia », Milano 1951, pp. 933-955.

dans l'étude de ces deux problèmes: les facteurs économiques ont-ils une action efficace sur la naissance et sur la consolidation des mouvements nationaux, et quelle a été la diffusion des idées nationales dans l'ensemble des populations?

Par exemple, d'aucuns se sont attachés à découvrir les raisons économiques des séparations, la révolution de 1830 en Belgique, entr'autres, a-t-elle des causes économiques? Les soulèvements d'allure nationale en 1848 ne sont-ils pas fondamentalement déclenchés par des intérêts matériels? Remarquons que dans ces révolutions, on ne peut séparer l'étude de l'économique de celle du social. Le comportement des individus est différent selon les classes auxquelles ils appartiennent. Les grands patrons du textile gantois ou verviétois, les industriels du charbon et de la métallurgie liégeoise en 1830, adversaires de la révolution nationale belge, avaient des vues toutes autres que les « intellectuels » et les membres de la bourgeoisie libérale. Ils ont pu dans cette période du prolétariat inorganisé, entraîner quelquefois leurs ouvriers dans leur sillage. Mais la masse des artisans, des « petites gens », de ceux qu'on appellerait en France de 1793 les sans-culottes, ne les ont jamais suivis: ils étaient profondément nationaux.

En Europe centrale, la lutte sociale se remarque le mieux en Galicie où nobles polonais et paysans ruthènes sont ennemis. En Norvège, H. Koht, *Les luttes des paysans de Norvège du XVI^e au XIX^e siècle*, tr. fr. Paris 1929, a mis en évidence le rôle énorme de la paysannerie (38). Les révolutions de 1848 en Pologne et en Hongrie, en Italie et en Allemagne, ont été étudiées sous l'angle social. Indiquons seulement quelques titres: Dominique Kosary, *l'Aspect social de la Révolution de 1848 en Hongrie, Actes du Congrès Historique du Centenaire de la Révolution de 1848*, pp. 133 - 143, Paris 1948. Les premières lignes de la communication de D. Kosary sont extrêmement révélatrices de la tendance nouvelle: « Pendant bien longtemps, la révolution hongroise n'a été envisagée que sous l'aspect de la guerre d'indépendance soutenue si héroïquement par la nation contre les armées unies de Habsbourg et du Tsar. D'autre part, 1848 était considéré, avant tout, comme la lutte des jeunes nationalismes danubiens: les Hongrois luttant contre l'empire autrichien pour un Etat national tandis que les Slaves et les Roumains, alliés à l'Autriche, se soulevaient contre la Hongrie qui, sous sa forme ancienne, était également un Etat historique composé de plusieurs nationalités. L'aspect social de la révolution inté-

(38) A. ELVIKEN, *Die Entwicklung des norwegischen Nationalismus*, Berlin 1930, in « Historische Studien », n. CXCVIII, a combattu cette interprétation. O. J. FALNES, *National Romanticism in Norway*, New York 1933, Columbia Univ. Studies in History, Economics and Public Law, a mis en évidence les facteurs intellectuels.

ressait peu les historiens. La première étude approfondie sur les luttes sociales de 1848 ne parut qu'en 1921. Son auteur, Ervin Ezabo, soumet à une critique réaliste les conceptions traditionnelles » (39).

Marie Husova dans *L'an 1848 et l'évolution sociale de la nation tchèque* (40), écrit de son côté: « l'explication des causes et des caractères du mouvement révolutionnaire tchèque de 1848 permet d'enregistrer des modifications essentielles dans l'historiographie tchèque moderne. Traditionnellement, on limitait son attention à l'exposé détaillé des événements politiques de cette année, sans analyser profondément les motifs sociaux qui se trouvent à la base de ce mouvement » (41). Tandis que N. Gasiorowska, *Le Problème social en Pologne en 1846-1848* (42), insiste sur l'importance de la suppression du servage et la distribution de terres aux paysans, sur la « participation du paysan à la lutte pour la libération nationale ».

Adolf Klima écrit que l'arrivée massive d'éléments tchèques dans les villes au début du XIX^e siècle devait en modifier le caractère. Les jeunes étudiants qui se consacraient aux études historiques, littéraires et philologiques furent bientôt les animateurs du réveil de la conscience nationale, et il ajoute: « la question de ce réveil est indissolublement liée à l'essor de l'industrie tchèque et à la naissance d'une nouvelle classe sociale » (43). Plus loin, il affirme: « le mouvement politique de 1848 puisait sa force dans le développement économique des provinces tchèques » (44).

Michel Roller attribue toutes les tentatives révolutionnaires en Valachie et Moldavie, dans les années 1839-1845 « au développement économique et social des Principautés: celui-ci consiste dans le fait que, à côté d'une économie agricole dominante présentant encore un puissant caractère féodal, la manufacture et l'industrie, le commerce et les différents métiers intensifient leur activité » (45), et il avait mis en exergue de son article la phrase de Nicolas Balesco qui monta sur les barricades à Paris en 1848: « La révolution de 1848 a voulu que les Roumains fussent non seulement libres, mais aussi propriétaires, sans quoi la liberté et l'égalité sont des mensonges... Elle fut une révolution sociale ». Cependant le problème national dans l'Empire d'Autriche en 1848 est beaucoup plus complexe, comme le montre Hugo Hantsch, dans le chapitre V^e de son ouvrage, *Die*

(39) Actes du Congrès Historique du Centenaire de la Révolution de 1848, Paris 1948, p. 133.

(40) *Ibid.*, pp. 211-218.

(41) *Ibid.*, p. 211.

(42) *Ibid.*, pp. 177-185.

(43) ADOLF KLIMA, *La révolution de 1848 en Bohême*, in « 1848 dans le Monde », Paris 1948, t. II, p. 209.

(44) *Ibid.*, p. 218.

(45) MICHEL ROLLER, *Les Roumains en 1848*, in « 1848 dans le Monde », t. II, p. 246.

Nationalitätenfrage im Alten Oesterreich. Das Problem der konstruktiven Reichsgestaltung, Vienne 1953.

Il n'y a pas que dans les pays slaves, hongrois ou roumains que l'on ait mis récemment au premier plan les forces économiques et sociales, dans les explications des révolutions de 1848 en Italie et en Allemagne, phase capitale de l'émancipation nationale; des historiens ont également insisté sur cet aspect, longtemps négligé. En 1933, K. Kersten dans son livre, *1848. Die Deutsche Revolution*, Berlin 1933, a critiqué l'action « néfaste » de la bourgeoisie qui, effrayée par la montée du prolétariat, a sacrifié à sa peur l'unité et la liberté. Cette interprétation « marxiste » n'a pas été retenue par R. Stadelmann, *Soziale und Politische Geschichte der Revolution von 1848*, Munich 1948, ni non plus par K. Griewank, *Ursachen und Folgen des Scheiterns der deutschen Revolution im 1848*, dans l'*Historische Zeitschrift*, 1950, pp. 495-523. E. Vermeil, fin connaisseur du monde germanique, écrit dans le même sens que de 1815 à 1850, « dans une société aussi peu différenciée (qu'était la société allemande), le sentiment de classe, sauf le privilège nobiliaire, n'est guère développé. Seules comptent les oppositions de culture, de religion ou de profession » (46).

En Italie, la même tendance à la mise en évidence des forces économiques et sociales s'affirme dans l'historiographie récente. Les travaux de D. Demarco, *Pio IX e la rivoluzione romana del 1848. Saggio di storia economico-sociale*, Modène 1947, *Una rivoluzione sociale. La Repubblica romana del 1849*, Naples 1944 et *Le rivoluzioni italiane del 1848, Studi in onore di G. Luzzato*, t. III, Milan 1950 et l'ouvrage de Guido Quazza, *La Lotta sociale nel Risorgimento*, Turin 1951, sont les plus représentatifs de cette tendance. Tout un congrès tenu à Pérouse en 1848 a mis l'accent sur l'aspect social de la Révolution de 1848. Parmi les communications qui y furent faites, il faut relever G. Luzzato, *Le classi sociali e il '48 in Italia* et G. Falco, *Spunti sociali nel '48 piemontese*; mais F. Valsecchi, *Scienza storica e (revisione) del 1848*, dans les *Atti e memorie del XXVII Congresso Nazionale dell'Istituto per la Storia del Risorgimento Italiano*, pp.717-723, Milan 1948, a réagi contre les excès d'une interprétation trop unilatérale.

(46) E. VERMEIL, *Un paradoxe historique. La révolution de 1848 en Allemagne, 1848 dans le Monde, Le Printemps des peuples*, t. II, p. 25; on trouvera une bonne mise au point de l'évolution de l'historiographie dans un article de THEODORE S. HAMEROW, *History and the Allemagne Revolution of 1848*, in « *The American Historical Review* », vol. LX, n. 1, pp. 27-44, oct. 1954, paru après notre rédaction; comme a paru aussi depuis lors le livre remarquable de JACQUES DROZ, *Les révolutions allemandes de 1848*, d'après un manuscrit et des notes de E. Tonnelat, Paris 1957.

Notre analyse s'est bornée à l'explosion de 1848, car c'est elle qui a retenu récemment l'attention des chercheurs. A mesure que l'on se penchera sur l'étude des autres phénomènes généraux de l'histoire des nationalités au XIX^e siècle, en accordant la primauté à l'économique, on aboutira à des conclusions identiques. Il y a là, un danger; l'historien donne trop l'impression de ne trouver que ce qu'il cherche délibérément. Une prise de position préalable oriente toutes ses investigations. Cette insistance est gênante. On reste perplexe que la transformation de l'économie rende compte de la croissance de la bourgeoisie, de son enrichissement et de son souci de libération, on l'accorde. Les bourgeois allemands de Prague la souhaitaient autant que les bourgeois tchèques, mais d'une autre manière et l'objectif selon l'appartenance « ethnique » était différent. Pour comprendre ces divergences de but et de moyens, il faut accorder à la nationalité une réalité objective.

Dans cette obsession du social et de l'économique, il y a une projection dans le passé des préoccupations du présent. On considère les mentalités comme figées à travers les époques; on admet la diversité des conditions économiques et ainsi rend-on compte des variations des réactions, mais ce que toute une école se refuse à reconnaître, c'est que les réactions les plus passionnées, les attitudes héroïques, le sacrifice de l'existence, aussi bien que les comportements de chaque jour soient inspirés en dernier ressort par autre chose que par la pression des forces économiques. Tout ce gros effort aboutit à nous donner une connaissance plus précise des conditions matérielles de l'existence dans les pays secoués par les mouvements révolutionnaires du XIX^e siècle, mais il ne réussit pas à nous restituer la richesse des sentiments de ces patriotes qui moururent sur les barricades ou préférèrent s'exiler plutôt que de vivre dans leur patrie opprimée. La psychologie collective des hommes d'autrefois n'a guère gagné à ces recherches et on doit le regretter.

Cependant, dans les modifications des structures sociales et dans les lentes transformations des mentalités, qui aident singulièrement les unifications, le facteur économique a une part indéniable.

Depuis longtemps, en étudiant les deux grands pays qui ont fait leur unité, l'Allemagne et l'Italie, on avait reconnu la portée, sans la mesurer exactement, de certains phénomènes économiques, accélérant l'unification. Tout le monde songe au Zollverein et à la politique économique de la monarchie de Savoie. Le travail de E. Frantz, *Der Entscheidungskampf um die Wirtschaftspolitische Führung Deutschlands*, Munich 1933, et la thèse de Pierre Benaerts, *Les origines de la Grande Industrie Allemande*,

Paris 1933 ont apporté d'utiles précisions. Pour Benaerts, « L'évolution économique et sociale a devancé ici la transformation politique. C'est le développement des relations commerciales, l'essor de la production industrielle qui ont créé des liens et des intérêts nouveaux entre les différentes parties de l'Allemagne » (47). Les conclusions de Benaerts ont une autre résonance que les affirmations appuyées de nombreux historiens qui paraissent trop engagés. Trois phénomènes ont joué pour lui : un phénomène économique : « la substitution de l'unité à la diversité » de 1815 à 1870 en matière de douanes, transports, monnaies, de législation ; un phénomène social : la constitution d'une puissante bourgeoisie industrielle ; un phénomène de psychologie collective : le réveil des énergies nationales devant la prodigieuse expansion économique et la confiance du peuple allemand, devenu audacieux et libéré de son complexe d'infériorité vis-à-vis des autres peuples (48).

Quant à E. Frantz, il a bien montré l'importance du Zollverein comme arme efficace entre les mains de la Prusse dans les années difficiles de 1850 à 1853 et de 1862 à 1864. C'est sur l'expérience diplomatique que la Prusse a gagnée dans les négociations commerciales pour séduire politiquement les petits Etats avant et après 1870 que W. O. Henderson, *The Zollverein*, Cambridge 1939, a mis l'accent. Comme lui, Arnold H. Price, *The Evolution of the Zollverein. A Study of the Ideas and Institutions leading to German Economic Unification between 1815 and 1833*, Univ. of Michigan Publications, Hist. and Pol. Science, vol. XVII, Ann Arbor 1949, ne voit pas, dans la réalisation du Zollverein, un sursaut de la conscience nationale allemande.

En Italie, aussi, l'effort tenace et déjà ancien pour mettre en lumière l'influence de l'économie a donné de solides résultats. A. Agnelli, dès 1913, dans son article *Il fattore economico nella formazione dell'Unità italiana*, in « Il Risorgimento italiano » 1913, n. 2 et 3, pp. 253-278, 471-488, avait insisté sur l'aspiration unitaire provoquée par les graves obstacles au développement économique par suite des compartimentages douaniers. Trois ans plus tard, R. Ciasca, *L'origine del Programma per l'opinione nazionale italiana del 1847-48*, Milan 1916, découvrait dans un tableau détaillé de l'évolution économique des différents Etats italiens dans la première moitié du XIX^e siècle, les bases de l'unité. Un Américain, K. R. Greenfield, dans son livre *Economics and Liberalism in the Risorgimento, A Study of Nationalism 1815-1848*, Baltimore 1934, a voulu montrer l'incidence du lent

(47) P. BENAERTS, *o. c.*, p. 625.

(48) *Ibid.*, pp. 625 et suiv.

progrès matériel de la Lombardie sur le développement de l'idée d'émancipation nationale.

La constitution sociale du pays, en rapport étroit avec l'économie, et la lenteur de la transformation des classes sociales en Italie avant 1850 ont aussi frappé les observateurs. L'opposition « Villes-Campagnes » est surtout relevée, parce qu'elle a fourni à la réaction un de ses meilleurs outils (49). Mais toutes les recherches dans ce domaine ne peuvent rien contre ce fait qu'en 1848, il n'y avait en Italie que trois cents kilomètres de chemins de fer, lignes dispersées avec d'immenses espaces vides; qu'une Italie, ainsi diversifiée économiquement ait vibré alors intensément dans un grand sursaut de libération nationale réduit singulièrement la part des facteurs matériels dans l'explication des mouvements unitaires.

d) L'étude de l'opinion publique depuis une trentaine d'années a fait de sérieux progrès, mais la tâche reste immense. L'action diplomatique ou militaire, les doctrines des politiques ou des réformateurs ne suffisent plus à épuisier la curiosité de l'historien des dernières générations. Les mouvements de nationalités sont fondamentalement des mouvements de masse. Que pensait-on dans de larges couches de la population, et non plus seulement dans les sphères dirigeantes? Qu'y souhaitait-on? Quels moyens envisageait-on de mettre en œuvre pour accéder à l'indépendance ou à l'unité? Autant de questions que se sont posé des chercheurs obstinés.

C'est en Allemagne que les investigations ont été menées le plus systématiquement, et de nombreuses thèses ont été consacrées à l'attitude de l'opinion publique, dans les diverses régions, en face de l'unité. On trouvera la mention de nombre d'entre elles dans Karl Bomer, *Internationale Bibliographie des Zeitungswesens*, Leipzig 1932, *Das Deutsche Zeitungswesen, Öffentliche Meinung und Geschichte*, pp. 91-94. Depuis cette date, c'est le travail approfondi de H. Rosenberg, *Die national-politische Publizistik vom Eintritt der neuen Aera in Preussen bis zum Ausbruch des deutschen Krieges*, 2 vol., Munich et Berlin 1935, qui mérite le plus de retenir l'attention. Du côté autrichien, l'ouvrage monumental de H. Srbik, *Die Deutsche Einheit*, a tiré le meilleur parti, à notre sens, des recherches nombreuses faites en Allemagne et en Autriche. Utilisant de multiples monographies sur l'évolution des esprits dans des milieux divers, il a vraiment caractérisé l'attitude des groupes sociaux vis-à-vis de l'unité. S'il a étudié sans doute le comportement de la Cour et des dirigeants, s'intéressant surtout aux « milieux » dont les décisions avaient le

(49) N. RODOLICO, *Atteggiamenti di gruppi sociali nel Risorgimento italiano: 1796-1848*, in « Atti del X Congresso Volta », 1948.

plus de portée, il n'a jamais négligé l'opinion qui s'exprimait dans les diverses parties de l'Allemagne (Cf. par ex.: t. III, ch. 7, pp. 263-277, t. IV, pp. 202 et suiv., et le ch. 9, la fin de la Confédération germanique). Les historiens italiens n'ont pas non plus négligé cet aspect important du *Risorgimento*. Citons simplement l'ouvrage récent de P. E. Santangelo, *Il Giornalismo e la satira nel Risorgimento. Opinione pubblica e correnti ideali*, Milan 1948. En Belgique, on a cherché à discerner les tendances de l'opinion sous le régime hollandais et au début de l'indépendance⁽⁵⁰⁾.

Ces études d'opinion sont extrêmement délicates. La tentation à laquelle il est difficile d'échapper, de confondre presse et opinion publique, guette tous ceux qui veulent mesurer l'amplitude des ondes d'influence des diverses conceptions. Etablir le tirage des journaux conservés, la diffusion des brochures patiemment rassemblées, est une tâche malaisée. Aussi harassant est l'effort pour découvrir les auteurs de maints articles à l'époque où l'anonymat régnait en maître dans le journalisme, et comment retrouver derrière les rédacteurs, les « bailleurs de fonds », véritables inspirateurs de milliers d'organes de presse? Comment encore élucider les relations souvent étroites entre les gouvernements et les rédactions de journaux? Une étude systématique du fameux « fonds des reptiles », basée sur les archives prussiennes, serait souhaitable par exemple.

Enfin, dans l'analyse de l'attitude des groupes sociaux, il est frappant de constater le peu de place que l'histoire « académique » attache au monde militaire. L'étude des campagnes est bien faite. Celle de la pensée des stratèges et des théoriciens est esquissée⁽⁵¹⁾, mais on reste sur sa faim quand on cherche à découvrir les desseins et les démarches des cadres. L'armée est une grande Muette, sans doute, mais n'est-il point possible d'atteindre par la presse spécialisée d'abord, par des journaux ou correspondances personnels ensuite, les conceptions d'hommes qui dans l'action ont souvent joué un rôle déterminant?

Ce n'est point sous l'influence du courant sociologique que les historiens des mouvements nationaux ont réservé une place croissante au phénomène linguistique, car dès le début des études historiques, en la matière, le lien étroit entre « langue » et « nationalité » fut communément admis. Le

(50) PAUL HARSIN, *Essai sur l'opinion publique en Belgique de 1815 à 1830*, Charleroi 1930; L. WILLAERT, *L'Etat des esprits en Belgique vers 1830, Etudes sur les mouvements libéraux et nationaux de 1830*, Paris 1932, pp. 180-189; J. STENGERS, *Sentiment national, sentiment orangiste et sentiment français à l'aube de notre indépendance*, in « Revue Belge de Philologie et d'Histoire », t. XXVIII, 1950, n. 3-8, pp. 993-1031, et t. XXIX, pp. 61-93; cf. du même auteur, *Quelques notes sur la genèse et la conception de notre histoire nationale*, Mélanges GEORGES SMETS, Bruxelles 1952, pp. 595-620; LÉON L. GUILLAUME, *Aux origines du mouvement wallon, Sentiment liégeois et sentiment français en 1830 et 1831*, in « La Vie Wallonne », t. XXIII, 1949, pp. 17-34.

(51) Cf. par exemple Colonel EUGÈNE CARRIAS, *La pensée militaire allemande*, Paris 1948.

livre de Georg Schmidt-Rohr, *Die Sprache als Bildnerin der Völker. Eine Wesens- und Lebenskunde der Volkstümer*, Iéna 1932, et l'ouvrage récent de H. L. Koppelman, *Nation, Sprache und Nationalismus*, Leiden 1956, insistent avec force sur ces liens. Outre les ouvrages généraux de linguistique en langue française, J. Vendryes, *Le langage, Introduction linguistique à l'histoire*, Paris 1925, A. Meillet, *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris 1928, et A. Dauzat, *L'Europe linguistique*, Paris 1953, on dispose de bons ouvrages sur le régime légal des langues dans les divers pays; citons entre autres A. Fischel, *Das Oesterreichische Sprachenrecht*, Vienne 1910, l'ouvrage collectif édité par K. Hugelmann, *Das Nationalitätenrecht des alten Oesterreich*, Vienne 1934, Jules Szeffu, *Le Hongrois, langue d'Etat* pp. 9-105 de son livre *Etat et Nation*, Paris 1945, Hermann Weilenmann, *Die vielsprachige Schweiz, Eine Lösung des Nationalitätenproblems*, Bâle 1925; mais parmi les travaux d'histoire linguistique, ceux des spécialistes de la dialectique et de la toponymie ne sont pas suffisamment utilisés par les historiens « traditionnels ». Lucien Febvre, dans un important article de la *Revue de Synthèse*, XLII, 1926, pp. 19-40, *Langue et nationalité en France au XVIII^e siècle*, réimprimé dans *Combats pour l'histoire*, Paris 1953, pp. 182-200, rendant compte du tome VII de l'*Histoire de la langue française des origines à 1900* de Ferdinand Brunot, a fait de fines remarques sur la complexité des liaisons entre la propagation du français et la diffusion du sentiment national, et montré combien les rapports (« langue ») et (« nationalité ») devaient être nuancés. L'ouvrage de Theodor Grentrop, *Religion und Muttersprache*, Münster in W., 1932, *Deutschtum und Ausland*, Heft. 47/49, renferme divers chapitres que l'historien ne peut négliger sur l'attitude du catholicisme et de l'Eglise évangélique à l'égard de la langue maternelle.

L'importance de l'école dans la formation de la conscience nationale n'est jamais mise en doute. Sir Lewis Namier a insisté sur l'importance capitale de la diffusion de l'instruction pour le développement des nationalités⁽⁵²⁾. On trouve dans l'ouvrage de Edward Hartmann Reiser, *Nationalism in Education since 1789*, New York 1922, des renseignements utiles sur l'influence du nationalisme sur l'éducation en France, en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis. L'accent est mis surtout sur les institutions, et une grande place est réservée à la législation. Mais l'on souhaite davantage. Les histoires de l'enseignement dans les différents pays d'Europe de 1815 à 1870 devraient, en théorie, être très intéressantes pour toute

(52) SIR LEWIS NAMIER, *Basic Factors in Nineteenth-Century European History*, The Creighton Lecture in History, Londres 1952.

étude des nationalités; on est cependant loin du compte, les histoires de l'enseignement se soucient surtout ou de « pédagogie » au sens étroit du terme, ou des « luttes entre l'Eglise et l'Etat »; toutefois des études limitées à ces seuls sujets peuvent déjà rendre des services pour l'histoire des nationalités. Il faudrait plus de monographies sur les institutions des divers degrés de l'enseignement, sur la politique linguistique en matière scolaire et surtout sur la transformation de la mentalité des maîtres. L'importance des congrès intellectuels pour l'unité allemande a été étudiée par R. Hinton Thomas, *Liberalism, nationalism and the German intellectuals (1822-1847). An analysis of the academic and scientific conferences of the period*, Cambridge 1951.

L'histoire littéraire devrait apporter de précieux éclaircissements, mais les historiens de la littérature accordent, naturellement, plus d'attention au « milieu social », facteur de la transformation de la chose littéraire, qu'ils ne se soucient des conséquences pour la société de la création littéraire. L'ouvrage de Paul Van Tieghem, *Le Romantisme dans la littérature européenne*, Paris 1948, est significatif à cet égard. (Cf. la Révolution romantique, ch. I, l'Epoque et les circonstances, pp. 119-130, et Epilogue, Du Romantisme au Réalisme, pp. 515-527).

Quant à l'histoire des idées et des doctrines, elle n'a pas cessé de retenir l'attention éclairée d'une foule de chercheurs. Qu'il s'agisse de la pensée politique des grands *leaders* ou même d'épigones, les monographies ou les synthèses se sont succédé. Les Italiens, dans ce domaine, ont fait une riche moisson. Les travaux sur Mazzini, pour citer un seul nom, sont innombrables et le grand Croce a écrit des pages brillantes sur l'idéologie de son pays au XIX^e siècle. Il est à peine besoin de signaler que les liens étroits dans tous les mouvements de nationalité, à certains moments du moins, entre les idées de liberté et de nationalité obligent celui qui veut s'éclairer sur ce dernier problème à lire les ouvrages plus spécialement consacrés au libéralisme. Citons ici les pages 406-416 de Guido de Ruggiero, *The History of European Liberalism*, trad. angl. de R. G. Collingwood, Oxford 1927, l'article de David Harris, *European Liberalism in the Nineteenth Century*, in « American Historical Review », vol. LX, n. 3, pp. 501-526, avril 1955, et l'intéressant opuscule, *Liberalism in Nineteenth Century*, d'Irene Collins, Londres 1957. Friedrich C. Sell, dans trois remarquables chapitres de son livre *Die Tragödie des Deutschen Liberalismus*, Stuttgart 1953, a analysé finement les rapports des mouvements libéraux et unitaires en Allemagne.

Signalons cependant que le grand historien anglais Acton, dans un bref

essai *Nationality* paru en 1862 dans la « Home and Foreign Review », reproduit dans son *History of Freedom and other Essays*, pp. 270-300, Londres 1907, a bien marqué la contradiction inhérente entre liberté et nationalité et décelé avec pénétration les violations graves des libertés individuelles qu'exigeait l'application du principe des nationalités. L'expérience de notre siècle a suffisamment justifié les appréhensions du professeur d'Oxford: comment dans les pays où vivent des minorités linguistiques, concilier les exigences de l'Etat national et les aspirations à la liberté des membres de ces minorités? Le « nationalisme », dans lequel versent très facilement les jeunes Etats devenus indépendants ou unifiés, est un piège où s'épuise la liberté.

En Allemagne, le doyen des historiens allemands, Friedrich Meinecke avait dès 1907, par son grand livre, *Weltbürgertum und Nationalstaat. Studien zur Genesis des deutschen Nationalstaates*, rendu à l'histoire des idées un lustre impressionnant. L'approfondissement des idées de l'Unité et de Reich n'a cessé de passionner les historiens allemands et autrichiens. Ici encore, l'œuvre magistrale de H. V. Sbrink est décisive et rien n'a été écrit de plus brillant ni de plus original sur ce thème. Rien non plus n'a suscité autant de controverses. Car les problèmes en jeu avaient une portée trop actuelle. Nous touchons de nouveau ici au point crucial de l'historiographie des nationalités depuis un siècle.

Aussi sont-ce souvent des historiens étrangers à notre continent, des Américains, qui ont apporté dans ces recherches le plus d'impartiale perspicacité. L'ouvrage de R. A. Kann, *The Multinational Empire, Nationalism and National Reforms in the Habsbourg Monarchy, 1848-1918*, 2 vol., New York 1950, en est un excellent exemple. Notons cependant que l'origine de ces historiens américains influence quelquefois leurs appréciations. L'étude des conséquences internationales des problèmes des nationalités a attiré surtout les historiens américains. L. D. Steefel a fait une étude minutieuse d'histoire diplomatique de *The Sleswig-Holstein Question*, « Harvard Historical Studies », t. 32, Cambridge (Ma) 1932. Elargissant les recherches d'histoire diplomatique et se souciant de l'action des opinions publiques sur la politique internationale, E. Malcolm Carroll a étudié la presse allemande et les rapports de l'opinion et de la politique étrangère dans son ouvrage *Germany and the Great Powers, 1866-1914. A study in Public Opinion and Foreign Policy*, New York 1938. Dans la même direction de recherches, il faut signaler l'ouvrage de L. M. Case, *French Opinion on War and Diplomacy during the Second Empire*, Philadelphie 1954, et celui de R. J. Rath, *The Habsbourgs and Public Opi-*

nion in Lombardy-Venetia, 1814-1815, in *Nationalism and Internationalism*, Essays inscribed to Carlton J. H. Hayes, New York 1950, pp. 303-335.

Les réactions des opinions étrangères face aux unifications allemande et italienne ont été également étudiées aux Etats-Unis: J. C. Galzey, *American Opinion of German Unification, 1848-1871*, New York 1926, Columbia Univ. Studies in History, Economics and Public Law, n. 267, et Howard R. Marraro, *American opinion on the Unification of Italy, 1846-1861*, New York 1932. Mais ce sont les répercussions de ces mouvements aux frontières mêmes de l'Allemagne et de l'Italie que l'on aimerait connaître. Les réactions suisses sont précisées (cf. l'analyse claire de J. Droz, *L'Epoque Contemporaine*, t. 1, p. 312), mais l'on souhaiterait que des thèses doctorales en Belgique et en Hollande scrutent l'évolution de l'opinion à l'égard d'une unification qui devait tant peser sur leurs destinées. Sur les réactions françaises, nous disposons d'un bon article de revue de Rudolph von Albertini, *Frankreichs Stellungnahme zur Deutschen Einigung während des zweiten Kaiserreiches*, in «Schweizerische Zeitschrift für Geschichte», 1955, pp. 305-368.

c) Les études d'opinion ont élargi les perspectives de recherches d'histoire diplomatique. Les études sur l'équilibre et plus spécialement sur les rapports entre équilibre et nationalités ont-elles connu un renouvellement remarquable? La thèse de Léonce Donnadiou, la *Théorie de l'équilibre*, Paris 1900 et l'ouvrage classique de Ch. Dupuis, *Le principe d'équilibre et le Concert européen de la Paix de Westphalie à l'acte d'Algésiras*, Paris 1909, constituent les meilleurs exposés de ce que la science politique française professait sur la matière au début du siècle. Mais il est frappant de constater l'extension que les Américains ont donnée à l'analyse du phénomène *Equilibre*. Citons par exemple les ouvrages de Frank M. Russell, *Theories of International Relations*, New York 1936, de Fredrick L. Schuman, *International Politics*, et de Hans J. Morgenthau, *Politics among Nations, The Struggle for Power and Peace*, New York 1948. L'effort d'analyse de la *Balance of Power* par Hans J. Morgenthau dans la IV^e partie de son ouvrage, pp. 125-169, et le ch. XIX, *The New Balance of Power*, méritent une particulière réflexion. Les considérations générales de Morgenthau sur la nature et la fonction du système s'appliquent à la politique française à l'égard de l'Allemagne (principe «divide ut imperes»), au système de compensations et à la méthode des alliances, comme à la création d'Etats-tampons dont la Belgique constitue le meilleur exemple, enfin à la position d'arbitre longtemps occupée par la Grande-Bretagne. On lira aussi avec intérêt les remarques de G. Schwarzenberger dans *Power Politics*,

Londres, 2^e éd., 1951, pp. 178-185 et les pages XIX-XXII consacrées par A. J. P. Taylor dans son histoire diplomatique générale *The Struggle for Mastery in Europe, 1848-1919*, Oxford 1954, à « The Balance of Power ». E. V. Gulick, *Europe's Classical Balance of Power: A Case History of the Theory and Practice of one of the Great Concepts of European Statecraft*, Ithaca 1955, s'efforce d'analyser les postulats, de la théorie de l'équilibre, les buts que se fixent ceux qui veulent la mettre en pratique et les moyens qu'ils utilisent à cette fin, dans la première partie de cet ouvrage où il étudie après tant d'autres la politique internationale de 1812 à 1815.

Les Allemands n'ont pas négligé non plus ce problème. Eberhard Von Vietsch a publié en 1942 à Leipzig *Das Europäische Gleichgewicht, Politische Idee und Staatsmännisches Handeln*, et à Stuttgart en 1950, *Die Tradition der Grossen Mächte*. Les préoccupations métaphysiques et l'influence des événements récents qui imprègnent ce volume ne sont pas absentes du premier, plus historique cependant, et qui constitue une synthèse brillante des politiques d'équilibre de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne à travers l'époque moderne jusqu'en 1942. L'ouvrage de Ludwig Dehio, *Gleichgewicht oder Hegemonie*, Krefeld 1948, renferme de pénétrantes observations (cf. notamment pp. 161-195). On retiendra surtout l'appréciation de Dehio sur la politique d'hégémonie de Napoléon III menaçant successivement l'Angleterre, la Russie, les Etats-Unis et sur les erreurs de sa politique des nationalités. La politique bismarckienne est brillamment esquissée. Bismarck utilise les forces nationales dans une lutte incessante sur le terrain international, face à la Russie, pleine de ressentiment depuis la guerre de Crimée et craignant l'expansion révolutionnaire, face à la France napoléonienne, affaiblie par ses entreprises lointaines et empoisonnée par la politique des nationalités, et face à l'Angleterre toute craintive devant « l'impérialisme » français.

Ce sont évidemment les historiens de la diplomatie anglaise, l'Angleterre étant l'arbitre de l'équilibre au XIX^e siècle, qui ont apporté le plus de matériaux sur cette notion. Mais si « les principes de la politique étrangère de la Grande-Bretagne ont rarement été formulés par des hommes d'action britanniques »⁽⁵³⁾, les historiens anglais eux-mêmes n'ont guère rempli leurs ouvrages de discussions théoriques sur la notion empirique de *Balance of Power*. On lira avec le plus vif intérêt les œuvres maîtresses de Sir Charles Webster, *The Foreign Policy of Castlereagh*, Londres 1925, 2 vol., 2^e éd. 1947, *The Foreign Policy of Palmerston*, Londres 1951, 2 vol. et de Harold Temperley, *The Foreign Policy of Canning*, Londres,

(53) C. K. WEBSTER, *The Foreign Policy of Castlereagh*, t. I, p. 47.

1925, et *England and the Near East: the Crimea I*, Londres 1936. Les commentaires de Harold Temperley et Lilian M. Penson dans les deux publications *Foundations of British Foreign Policy from Pitt (1792) to Salisbury (1902)*, Cambridge 1938 et *A Century of Diplomatic Blue Books, 1814-1914*, Cambridge 1938, sont riches de sens. On consultera aussi la *Cambridge History of Foreign Policy*, vol. II et III, Cambridge 1923 et de R. W. Seton-Watson, *Britain in Europe, 1789-1914*, Cambridge 1937.

f) De ces études, il ressort clairement que, malgré l'extension de la doctrine de l'équilibre au monde entier, en 1870, l'Europe est encore le centre du monde. C'est d'équilibre entre les puissances européennes renforcées par leurs possessions et leurs zones d'influence dans les autres continents qu'il s'agit essentiellement, et ce sont uniquement les mouvements nationaux européens qui troublent cet équilibre.

Enfin, les relations entre l'équilibre et les nationalités n'ont fait l'objet que de très rares exposés et nous n'en connaissons pas de synthèse satisfaisante. Les auteurs comme on aura pu le remarquer par une série de titres de chapitres ou de parties d'ouvrages rapprochent les deux notions, mais il n'y a point d'analyse systématique des conséquences inéluctables que l'application du principe des nationalités entraînait dans la *balance of power* ni non plus des efforts que les maîtres de la diplomatie européenne ont déployés pour concilier les deux principes, pas plus que des idées généreuses de réformateurs ou de publicistes pour tenter un rapprochement susceptible d'éviter les conflits.

Ces brèves remarques indiquent assez les directions de recherches dans lesquelles les historiens pourraient s'engager avec profit. Oserions-nous en proposer quelques-unes?

Les mouvements de nationalités dans la période initiale, 1815-1870, sont-ils fondamentalement distincts dans les divers pays d'Europe où ils se développent? Les oppositions devenues classiques après 1870 entre les conceptions françaises et allemandes sont-elles aussi nettes entre 1815 et 1848 par exemple? La réponse pourrait être double: il y a plus de volontaristes et de libéraux en Allemagne qu'il ne semble au premier abord, il y a plus de revendications nationales appuyées sur la langue et les droits historiques en France qu'on ne le considère généralement dans l'historiographie française (Cf. Ferdinand Lot, *Qu'est-ce qu'une Nation?* in *Mercure de France*, n. 1029, 1^{er} mai 1949, pp. 29-47, et Jacques Droz, *Concept français et concept allemand de l'idée de nationalité; Europa und der Nationalismus*, Bericht über das III. Internationale Historiker - Treffen in Speyer, 17. bis 20. Oktober 1949, Baden-Baden 1950, pp. 111-133).

L'histoire économique des années 1815-1870, malgré l'effort remarquable des trente dernières années, est loin d'être achevée. Ces recherches sont la condition préalable à une appréciation définitive de la part exacte qui revient aux forces économiques dans la naissance et la croissance du phénomène nationalitaire en Europe.

L'histoire sociale, en liaison étroite avec l'histoire économique, est encore moins avancée. C'est elle pourtant qui permettra de répondre à des questions délicates: le progrès économique par la transformation des classes sociales et par les rivalités et les haines croissantes entre les classes d'un même groupe national n'a-t-il pas freiné les mouvements nationaux?

L'histoire de la presse et des liens entre les journaux et les groupements politiques et sociaux doit être développée. Sans des investigations dans ce domaine, on restera dans le vague, on se contentera d'affirmations banales sur le rôle de l'opinion publique; sans doute après cet effort, ne connaîtra-t-on encore que ceux qui veulent « faire l'opinion », mais du moins une étape importante sera franchie dans l'explication des faits d'opinion.

L'histoire des partis politiques — encore mal connue pour les années 1815-1870 — rendrait de précieux services à celle des mouvements nationalistes, et les relations entre les mouvements nationaux et les religions devraient être éclaircies.

On souhaiterait enfin des études coordonnées sur les tentatives dans les divers pays d'Europe, pour aménager les nationalités et le statut international au cours de ces années difficiles. D'autre part, les historiens de la diplomatie pourraient rechercher dans les archives publiques ou privées des traces « de plans » qu'auraient dressés les maîtres de la politique internationale pour résoudre ce problème auquel se heurtent aujourd'hui encore les meilleurs esprits de notre temps.

BIBLIOGRAPHIE

Il existe une excellente bibliographie, assez récente, de KOPPEL BINSON, *Bibliographical Introduction to Nationalism*, New York 1935. L'ouvrage de G. WEILL, *L'Europe du XIX^e siècle et l'idée de nationalité*, Paris 1938, donne une bibliographie aux pages 452-463. On trouvera d'autre part dans l'ouvrage de J. DROZ, GENET et VIDALENG, *L'Epoque Contemporaine*, t. I, Paris 1953, des indications bibliographiques et des mises au point précieuses de J. DROZ notamment sur l'Unité Allemande et l'Unité Italienne.

Une bibliographie d'histoire diplomatique est donnée par J. DROZ, *Histoire di-*

plomatique de 1648 à 1919, Paris 1952, pp. 587-594, Quatrième partie, Le Concert Européen et l'Éveil des Nations, 1815-1870; par le VICOMTE TERLINDEN, *Impérialisme et équilibre, La politique internationale depuis la Renaissance jusqu'à la fin de la seconde guerre mondiale*, Bruxelles 1952, pp. 499-530, et par PIERRE RENOUVIN, *Histoire des Relations Internationales*, t. V, *Le XIX^e siècle. I. De 1815 à 1871*, Paris 1954.

Les dictionnaires et les encyclopédies, notamment le *Dictionnaire diplomatique* de l'Académie Diplomatique Internationale, le *Handwörterbuch der Staatswissenschaften*, l'*Encyclopedia of the Social Sciences*, éd. E. R. A. SELINGMANN et A. JOHNSON, New York 1930-1935, le tome X de l'*Encyclopédie française, l'Etat*, fournissent également d'utiles indications bibliographiques.

Nous avons donné au cours de notre 2^e partie les ouvrages qui nous paraissent, aujourd'hui, les plus dignes d'intérêt. Signalons cependant les grands services bibliographiques que rendent: ALBERTO M. GHISALBERTI, *Introduzione alla Storia del Risorgimento*, Rome 1942, les *Questioni di Storia del Risorgimento e dell'Unità d'Italia*, ouvrage collectif dirigé par ETTORE ROTA, Milan 1951, et GÜNTHER FRANZ, *Bücherkunde zur Deutschen Geschichte*, Munich 1951.

Sur la Révolution belge de 1830, nous renvoyons à la bibliographie de notre livre *La Révolution de 1830*, Bruxelles 1950, pp. 156-166.

The first part of the document discusses the general principles of the proposed system. It is intended to provide a framework for the future development of the organization. The main objectives are to ensure efficiency, transparency, and accountability in all operations. The system will be based on the following principles: 1. Openness: All decisions and actions should be taken in an open and transparent manner. 2. Efficiency: Resources should be used in the most efficient way possible. 3. Accountability: Every individual should be held accountable for their actions and decisions. 4. Flexibility: The system should be flexible enough to adapt to changing circumstances. 5. Innovation: Encouraging innovation and creative solutions is a key priority. The document outlines the structure of the organization, including the roles and responsibilities of various departments. It also discusses the financial aspects, such as budgeting and resource allocation. The implementation of the system will be a gradual process, starting with the most critical areas and expanding to other parts of the organization over time. Regular communication and feedback loops will be established to ensure the system remains effective and relevant. The document concludes with a call to action, urging all stakeholders to support and actively participate in the implementation of the proposed system.

The second part of the document provides a detailed overview of the organizational structure. It defines the various departments and their respective functions. The main departments include: 1. Administration: Responsible for general office management, human resources, and legal affairs. 2. Finance: Manages the organization's financial resources, including budgeting, accounting, and auditing. 3. Marketing: Develops and implements marketing strategies to promote the organization's products and services. 4. Operations: Oversees the day-to-day operations of the organization, ensuring that all processes are running smoothly. 5. Research and Development: Focuses on developing new products and services, as well as improving existing ones. 6. Information Technology: Manages the organization's IT infrastructure and provides technical support to employees. Each department is led by a department head, who reports to the senior management. The document also describes the reporting lines and the flow of information within the organization. It emphasizes the importance of collaboration and communication between departments to achieve the organization's overall goals. The organizational structure is designed to be flexible and adaptable, allowing for changes as the organization grows and evolves. The document concludes with a summary of the key points and a final call to action.

The third part of the document discusses the financial aspects of the organization. It provides a detailed breakdown of the budget and resource allocation. The budget is based on the following assumptions: 1. Revenue: Estimated based on current market trends and sales projections. 2. Expenses: Includes salaries, benefits, rent, utilities, and other operational costs. 3. Profit: The difference between revenue and expenses, which will be used for reinvestment and growth. The document also discusses the organization's financial goals and the strategies to achieve them. It includes a risk assessment and a contingency plan to address potential financial challenges. The financial plan is designed to be realistic and achievable, ensuring the organization's long-term sustainability. The document concludes with a summary of the financial aspects and a final call to action.

